



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-036 du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 mai 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,

Madame Florence GOUSSU, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.

Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.

Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.

Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Stéphanie LEGUAY-HERNU, Conseillères Municipales

Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Grégory HERCHE, Jack LODI, Florian BRETON, Florian SPINOS, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Rémy LOUVET donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU

Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Nadia ROUSSEAU

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN

Monsieur Thierry DRAPIER donne pouvoir à Monsieur José CARDOSO

Madame Djamila GAULUPEAU donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Madame Florence GOUSSU

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 21 mai 2026.

A / FINANCES

D2026-036 – Approbation du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527-D2026-036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026

Publication : 01/06/2026

Vu l'article L 1612-30 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de règlement budgétaire et financier,

Considérant qu'un règlement budgétaire et financier doit impérativement avoir été adopté à la suite de chaque renouvellement général du conseil municipal,

Considérant que le règlement budgétaire et comptable doit obligatoirement prévoir :

- les modalités de gestion des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement y afférents, et notamment les règles relatives à la caducité et à l'annulation des autorisations de programme et des autorisations d'engagement ;
- les modalités d'information du conseil sur la gestion des engagements pluriannuels au cours de l'exercice ;

Considérant que le règlement peut aussi préciser les modalités de report des crédits de paiement afférents à une autorisation de programme, dans les cas et conditions fixés par arrêté conjoint du ministre chargé des collectivités territoriales et du ministre chargé du budget.

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement budgétaire et financier tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **HABILITE** Monsieur le Maire ou à défaut Madame la Première Adjointe, à suivre la bonne exécution de ce règlement ;
- **DIT** que ledit RBF est applicable dès l'exercice 2026.

La Secrétaire de séance



Florence GOUSSU



Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **20**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **25**

Délibération n°2026-037 du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 mai 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Stéphanie LEGUAY-HERNU, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Grégory HERCHE, Jack LODI, Florian BRETON, Florian SPINOS, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Rémy LOUVET donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Nadia ROUSSEAU
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Thierry DRAPIER donne pouvoir à Monsieur José CARDOSO
Madame Djamila GAULUPEAU donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Madame Florence GOUSSU

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 21 mai 2026.

A / FINANCES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527-D2026-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026
Publication : 01/06/2026

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 qui a institué une expérimentation du compte financier unique (CFU) qui a fait l'objet d'un bilan remis par le Gouvernement au Parlement,

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 qui généralise le CFU au plus tard au titre de l'exercice 2026 et concerne notamment « Les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics »,

Vu la nomenclature M57,

Vu le compte financier unique « CFU » qui constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion, pour toutes les entités publiques locales sous M57,

Considérant que la mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ; les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ; le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques) ;
- aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ; des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

À terme, le CFU et le rapport sur le CFU composant un bloc cohérent participeront avec les données ouvertes ("open data") à moderniser l'information financière,

Vu que la Collectivité est passée au CFU depuis l'exercice 2024,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-14 et L. 2121-21 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif soit, en l'espèce, au vote du CFU et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Considérant que Monsieur Etienne ROUAULT, Maire en exercice, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Madame Florence GOUSSU pour le vote du compte financier unique,

Le rapporteur de la délibération présente l'ensemble des éléments comptables de l'année 2025 explicite le détail du compte financier unique qui se substitue à la fois au compte administratif de l'ordonnateur et au compte de gestion du Trésorier Principal qui constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur,

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>MONTANT</u>
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 812 626.93 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 461 017.66 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	351 609.27 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025	911 263.65 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	<u>MONTANT</u>
RECETTES D'INVESTISSEMENT	698 806.90 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	597 158.02 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	101 648.88 €
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025	- 323 444.59 €

Après s'être fait présenter l'ensemble des éléments comptables de l'année 2025 ;

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses sont régulièrement et suffisamment justifiées,

M. le Maire ne prend pas part aux votes, portant le nombre de votants à 25.

Sur proposition de Madame la Première adjointe au Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 21 voix pour et 4 abstentions :

- **APPROUVE** le compte financier unique (CFU) 2025 de la commune de Champhol, compte administratif et compte de gestion du trésorier principal ainsi réunis ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut Madame la Première Adjointe, à signer tout document se rapportant au Compte Financier Unique « CFU » de l'exercice 2025.

La Secrétaire de séance



Florence GOUSSU



Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : 27

Nombre de conseillers
en séance : 21

Nombre de pouvoirs : 05

Nombre de Votants : 26

Délibération n°2026-038 du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 mai 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Stéphanie LEGUAY-HERNU, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Grégory HERCHE, Jack LODI, Florian BRETON, Florian SPINOS, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Rémy LOUVET donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Nadia ROUSSEAU
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Thierry DRAPIER donne pouvoir à Monsieur José CARDOSO
Madame Djamila GAULUPEAU donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Madame Florence GOUSSU

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 21 mai 2026.

A / FINANCES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527-D2026-038-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026
Publication : 01/06/2026

D2026-038- Accueils de loisirs : prime pour le coordinateur et les directeurs.

Vu l'ouverture de deux accueils de Loisirs sans hébergement pour les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 12 ans pour la période du 06 juillet au 21 août 2026

Vu la mise en œuvre de journées « ados »

Vu l'organisation de séjours liés au projet « yourtes » : 2 pour les enfants de 6/12 ans de 4 nuitées, un pour les ados de 4 nuitées et un séjour d'une nuit pour les maternelles,

Vu le travail mené par le coordinateur,

Vu la présence d'un directeur dans chaque centre,

Vu le travail de préparation

Vu la responsabilité d'encadrement de deux accueils de loisirs, de journées ados et de séjours liés au projet « yourtes »

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'octroi d'une prime d'encadrement pour le coordinateur – 350 € , les directeurs des accueils de loisirs sans hébergement et des séjours liés au projet « yourtes » - 250 € . Ces primes ne seront pas cumulables.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires au versement de cette prime et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget 2026 aux chapitre et article prévus à cet effet.

La Secrétaire de séance



Florence GOUSSU



Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-039 du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 mai 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Stéphanie LEGUAY-HERNU, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Grégory HERCHE, Jack LODI, Florian BRETON, Florian SPINOS, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Rémy LOUVET donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Nadia ROUSSEAU
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Thierry DRAPIER donne pouvoir à Monsieur José CARDOSO
Madame Djamila GAULUPEAU donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Madame Florence GOUSSU

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 21 mai 2026.

A / FINANCES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527-D2026-039-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 29/05/2026
Publication : 01/06/2026

D2026-039-Instauration d'un tarif aux familles pour séjours enfants 6/12 ans et Ados - Projet yourtes - Été 2026

Vu la délibération n°2025-021 du Conseil Municipal du 26 mars 2025 approuvant la convention de mise à disposition, à titre précaire et révocable à tout moment pour des motifs d'intérêt général, d'un terrain communal en faveur de l'USEP 28 pour l'installation de yourtes et autres structures destinées à des classe éco-sportives, accueils de loisirs avec hébergement ;

Vu le partenariat développé avec l'USEP 28

Vu la volonté de développer des actions éducatives et de loisirs sur le territoire communal

Vu les accueils proposés durant l'été 2026

Vu l'organisation de séjours liés au projet « yourtes » :

- **Séjour 1/** pour les enfants de 8/11 ans (nés avant 2018)
 - o du lundi 27 juillet 2026 à 8h00 au vendredi 31 juillet 2026 à 18h00 pour 24 enfants. Il s'agit d'un séjour de 4 nuits et 5 jours comprenant l'hébergement, les petits déjeuners et dîners, les douches, les animations et activités... **Le fonctionnement du séjour reste rattaché à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).**
- **Séjour 2/ ALSH délocalisé** - du lundi 3 août au vendredi 7 août pour les enfants accueillis au sein de l'ALSH la Mihoue ; L'objectif est de décloisonner le fonctionnement de l'ALSH La Mihoue (6-12 ans) en proposant un accueil directement installé sur le site des yourtes. Les enfants auront la possibilité :
 - o de participer à la journée dans le cadre habituel de l'ALSH ;
 - o ou de dormir sur place selon les souhaits des familles. Le supplément comprend alors le repas du soir, le petit-déjeuner, l'hébergement
- **Séjour 3/** pour 24 ados de 12 à 15 ans (nés entre 2011 et 2014) du lundi 20 juillet 2026 à 8h00 au vendredi 24 juillet 2026 à 18h00. Il s'agit d'un séjour complet de 5 jours et 4 nuits comprenant l'hébergement les repas, les douches, les animations ...:
- **Séjour 4/** Une nuitée découverte sera également proposée aux enfants de l'Îlot Bleu nés en 2021. La tarification comprend le repas du soir, le petit-déjeuner, l'hébergement,

Considérant qu'il s'avère nécessaire de mettre en place une tarification pour une participation des familles intéressées par ces concepts novateurs dans le domaine du loisir éducatif,

Vu les propositions de tarification suivantes :

- **Séjour 1** : 80.00 euros, facturation ALSH habituelle selon les revenus annuels pour les journées
- **Séjour 2** : 20 euros/nuitée pour les enfants dormant sur place ; facturation ALSH habituelle selon les revenus annuels pour les journées
- **Séjour 3** : 160 € par jeune pour l'intégralité du séjour.
- **Séjour 4** : 20 euros la nuitée.

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de l'instauration de tarifs pour la participation des familles, dans le cadre de la réalisation de séjours dans les structures sportives yourtes de l'USEP 28 installées à Champhol
- **PRECISE** que les familles seront facturées à la suite de leur inscription, par l'émission d'un titre de recettes et que cette recette sera créditée au Chapitre 70 « Produits des services, du domaine et ventes diverses » de la section de fonctionnement du BP 2026 de la Collectivité
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou le cas échéant Madame la Première Adjointe à signer tout document s'y référant.

La Secrétaire de séance


Florence GOUSSU



Le Maire


Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-040 du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 mai 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Stéphanie LEGUAY-HERNU, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Grégory HERCHE, Jack LODI, Florian BRETON, Florian SPINOS, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Rémy LOUVET donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Nadia ROUSSEAU
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Thierry DRAPIER donne pouvoir à Monsieur José CARDOSO
Madame Djamila GAULUPEAU donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Madame Florence GOUSSU

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 21 mai 2026.

A / FINANCES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527-D2026-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026
Publication : 01/06/2026

D2026-040 – Versement des indemnités de fonction aux Adjointes au Maire

En application du code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants, il appartient au Conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire et aux conseillers municipaux délégués, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Vu la délibération D2026-017-1 concernant le versement des indemnités de fonction aux Adjoints au Maire

Vu la télétransmission au contrôle de légalité le 3 avril 2026

Vu le courrier de Monsieur le préfet en date du 13 avril transmettant des observations à prendre en compte et nécessitant un nouveau passage en conseil municipal.

Vu la notification qu'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités versées aux élus, autres que le maire, devra être validé en séance du conseil municipal.

Considérant que, pour les communes de 3 500 à 9 999 habitants, l'indemnité de fonction des Adjoints correspond à 23.32 % de l'indice brut 1027.

Le montant global des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux Adjoints sera redistribué entre les Adjoints et les Conseillers municipaux délégués (délégation accordée aux conseillers municipaux par Monsieur le Maire).

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 22 voix pour et 4 contre :

- **DECIDE** de fixer avec effet au 21 mars 2026, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjoints au Maire comme suit :

23,32% de l'indice 1027 pour le premier Adjoint,

20% de l'indice 1027 pour le deuxième Adjoint

20% de l'indice 1027 pour le troisième Adjoint

20% de l'indice 1027 pour le quatrième Adjoint

20% de l'indice 1027 pour le cinquième Adjoint

20% de l'indice 1027 pour le sixième Adjoint

- **VALIDE** le tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités alloués aux adjoints.

La Secrétaire de séance



Florence GOUSSU



Le Maire



Etienne GOUSSU



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : 27

Nombre de conseillers
en séance : 21

Nombre de pouvoirs : 05

Nombre de Votants : 26

Délibération n°2026-041 du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 mai 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.

Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.

Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.

Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Stéphanie LEGUAY-HERNU, Conseillères Municipales

Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Grégory HERCHE, Jack LODI, Florian BRETON, Florian SPINOS, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Rémy LOUVET donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU

Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Nadia ROUSSEAU

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN

Monsieur Thierry DRAPIER donne pouvoir à Monsieur José CARDOSO

Madame Djamila GAULUPEAU donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON

Absent : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Madame Florence GOUSSU

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 21 mai 2026.

A / FINANCES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527-D2026-041-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026
Publication : 01/06/2026

D2026-041- Versement des indemnités de fonction aux Conseillers délégués

En application du code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants, il appartient au Conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire et aux conseillers municipaux délégués, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Vu la délibération D2026-017-2 concernant le versement des indemnités de fonction aux Conseillers délégués

Vu la télétransmission au contrôle de légalité le 3 avril 2026

Vu le courrier de Monsieur le préfet en date du 13 avril transmettant des observations à prendre en compte et nécessitant un nouveau passage en conseil municipal.

Vu la notification qu'un tableau annexe récapitulatif de l'ensemble des indemnités versées aux élus, autres que le maire, devra être validé en séance du conseil municipal.

Considérant le montant global des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux Adjoints sera redistribué entre les Adjoints et les Conseillers municipaux délégués (délégation accordée aux conseillers municipaux par Monsieur le Maire).

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 22 voix pour et 4 voix contre :

- **DECIDE** de fixer avec effet au 21 mars 2026, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de conseillers délégués comme suit :

- M. Laurent SINAPAH, conseiller municipal délégué aux énergies et aux fluides par arrêté municipal en date du 21 mars 2026 : au taux de 10 % de l'indice brut 1027

- Mme Laetitia SOUVRE, conseillère municipale déléguée aux réseaux sociaux par arrêté municipal en date du 21 mars 2026 : au taux de 10 % de l'indice brut 1027

- M. Christophe POULENARD, conseiller municipal délégué à la tranquillité publique par arrêté municipal en date du 21 mars 2026 : au taux de 10 % de l'indice brut 1027

- Mme Cynthia BESNARD, conseillère municipale déléguée aux affaires concernant la micro-crèche et le Conseil municipal des jeunes par arrêté municipal en date du 21 mars : au taux de 10 % de l'indice brut 1027

- **VALIDE** le tableau annexe récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux conseillers délégués.

Le Secrétaire de séance



Florence GOUSSU



Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-042 du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 mai 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.

Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.

Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.

Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Stéphanie LEGUAY-HERNU, Conseillères Municipales

Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Grégory HERCHE, Jack LODI, Florian BRETON, Florian SPINOS, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Rémy LOUVET donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU

Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Nadia ROUSSEAU

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN

Monsieur Thierry DRAPIER donne pouvoir à Monsieur José CARDOSO

Madame Djamila GAULUPEAU donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Madame Florence GOUSSU

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 21 mai 2026.

A / FINANCES

D2026-0042 - Avenant n°2 à la convention portant autorisation d'occupation temporaire d'un terrain communal par Météo France, rue du Pigeon Voyageur

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527-D2026-042-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026

Publication : 01/06/2026

Vu la délibération n°2013-078 du Conseil Municipal du 12 juin 2013, autorisant l'occupation temporaire d'un terrain communal rue du Pigeon Voyageur par Météo France par convention,

Vu l'avenant n°1 à ladite convention, approuvé par délibération n°2019-081 du Conseil Municipal du 05 décembre 2019, ayant pour objet de prendre en compte l'augmentation de la superficie du parc météorologique, la création d'un enclos pour la mesure du vent et l'autorisation de passage de l'un à l'autre ; actualiser la redevance et les modalités de paiement ; préciser les contacts utiles et les modalités de leur mise à jour,

Considérant qu'il s'avère aujourd'hui nécessaire de réaliser un avenant n°2 à ladite convention, ayant pour objet de modifier le montant de la redevance annuelle et sa couverture soit l'occupation des terrains et la tonte saisonnière des espaces verts à l'intérieur du parc à instruments principal, l'alimentation électrique du parc ayant été retiré, à la suite de la décision de Météo France de prendre en charge ses consommations d'électricité et l'installation s'y rapportant, soit au lieu de 1 100 € HT/an, la redevance passe à 800 € HT/an (exception pour l'année 2024 temporisée durant les travaux de modifications d'installation électrique à 1 100 € HT et pour l'année 2025 à 944 € HT pour tenir compte du prorata temporis entre la réalisation des travaux d'installation et leur achèvement).

La formule de révision de la redevance reste inchangée. Toutefois, son application devait être réalisée pour la 1ère fois en 2024, mais à la vue des modifications réalisées par avenant n°2, cette dernière est reportée à l'année 2027, puis sera appliquée tous les 5 ans. La formule initiale reste inchangée avec toutefois un indice 0 faisant désormais référence à l'année 2026, et non à l'année 2018 retenue comme référence dans l'avenant N° 1. Dans ces conditions, le montant P0 est fixé à 800,00 € HT, et les indices 0 correspondants se rapportent à l'année 2026.

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°2 à la convention portant autorisation d'occupation temporaire d'un terrain communal par Météo France, rue du Pigeon Voyageur tel que détaillé ci-avant,
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer ledit avenant n°2 et tout document s'y rapportant,
- **DIT** que la recette sera perçue au BP 2026 de la Commune et suivants à l'article 70323

La Secrétaire de séance



Florence GOUSSU



Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-043 du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 mai 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Stéphanie LEGUAY-HERNU, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Grégory HERCHE, Jack LODI, Florian BRETON, Florian SPINOS, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Rémy LOUVET donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Nadia ROUSSEAU
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Thierry DRAPIER donne pouvoir à Monsieur José CARDOSO
Madame Djamila GAULUPEAU donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Madame Florence GOUSSU

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 21 mai 2026.

A / FINANCES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527-D2026-043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026
Publication : 01/06/2026

D2026-043- Erreur matérielle sur délibération D2025-053

Vu la délibération D2025-053 du conseil municipal du 25 juin 2025

Vu l'erreur matérielle de prise en compte des ressources mensuelles plancher : 765,77 euros et des ressources mensuelles plafond : 7 000 €

Vu le maintien des barèmes appliqués (taux d'effort)

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tableaux modifiés de la façon suivante pour la tarification des structures scolaires et périscolaires :

Mercredi ILOT BLEU / LA MIHOUE		
	1/2 journée	Journée
Taux d'effort	0,00316	0,00426
Minimum	2,42 €	3,26 €
- 20%	1,94 €	2,61 €
- 30%	1,81 €	2,28 €
Maximum	22,12 €	29,82 €
- 20%	17,70 €	23,86 €
- 30%	15,48 €	20,87 €

	Petites vacances ILOT BLEU / LA MIHOUE (prix par jour)	Grandes vacances LA MIHOUE / ILOT BLEU (prix par jour)
Taux d'effort	0,00426	0,0053
Minimum	3,26 €	4,6 €
- 20%	2,61 €	3,25 €
- 30%	2,28 €	2,85 €
Maximum	29,82 €	37,10 €
- 20%	23,86 €	29,68 €
- 30%	20,87 €	25,97 €

Possibilité d'inscription sur 3 (semaine avec 1 jour férié), 4 ou 5 jours pour les grandes vacances et 2, 3, 4 ou 5 jours pour les petites vacances afin de répondre toujours mieux aux demandes des familles.

	Matin (prix par présence)	Soir (prix par présence)
Taux d'effort	0,00080	0,00128
Minimum	0,61 €	0,98 €
- 20%	0,49 €	0,78 €
- 30%	0,43 €	0,69 €
Maximum	5,60 €	8,6 €
- 20%	4,48 €	7,17 €
- 30%	3,92 €	6,27 €

La Secrétaire de séance



Florence GOUSSU



Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : 27

Nombre de conseillers
en séance : 21

Nombre de pouvoirs : 05

Nombre de Votants : 26

Délibération n°2026-044 du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 mai 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoints.
Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.
Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.
Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Stéphanie LEGUAY-HERNU, Conseillères Municipales
Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Grégory HERCHE, Jack LODI, Florian BRETON, Florian SPINOS, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Rémy LOUVET donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU
Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Nadia ROUSSEAU
Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN
Monsieur Thierry DRAPIER donne pouvoir à Monsieur José CARDOSO
Madame Djamila GAULUPEAU donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON

Absent : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Madame Florence GOUSSU

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 21 mai 2026.

B/ ADMINISTRATION GENERALE

D2026 -044 - Création de 12 emplois d'adjoints d'animation en CDD pour accroissement saisonnier d'activité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527_D2026-044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026
Publication : 01/06/2026

Le Maire rappelle que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

L'organe délibérant doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité territoriale à recruter.

L'article L 332-23-2° du code général de la fonction publique prévoit que les collectivités et établissements peuvent recruter par contrat des agents contractuels de droit public pour exercer des fonctions correspondant à un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois, en tenant compte des renouvellements de contrats le cas échéant, sur une période de douze mois consécutifs.

Considérant qu'en raison du besoin d'assurer un renforcement en accueil de loisirs en période estivale, il y aurait lieu de créer des emplois pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité pour la période allant du 1er juillet au 31 août 2026 selon le nombre d'enfants inscrits et les normes d'encadrement ; les réunions de préparation seront également rémunérées.

Ces agents assureront des fonctions d'animateur en ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) et devront justifier d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), ou être stagiaire BAFA ; la possibilité existe également d'être non diplômé.

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de la création au maximum de 12 postes non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité sur des grades du cadre d'emploi des adjoints d'animation à temps complet
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à recruter 12 agents contractuels pour pourvoir ces emplois et à signer les contrats de recrutement, sous réserve du nombre d'enfants inscrits et des normes d'encadrement
- **AUTORISE et FIXE** la rémunération des agents recrutés au titre d'un accroissement saisonnier d'activité comme suit, en fonction des qualifications de l'animateur, sous réserve des modifications des grilles indiciaires à intervenir; les réunions de préparation seront également rémunérées :

BAFA	Adjoint d'animation principal 1e classe au 4ème échelon	Indice majoré 385 Indice Brut 430
Stagiaire BAFA	Adjoint d'animation principal 2e classe au 6ème échelon	Indice majoré 376 Indice Brut 404
Non diplômé	Adjoint d'animation 2ème échelon	Indice majoré 367/ Indice brut 368 avec rémunération à compter du 1er mai 2023 sur l'indice majoré 361/indice brut 397

Les crédits nécessaires à la rémunération du ou des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitre et article prévus à cet effet.

La Secrétaire de séance



Florence GOUSSU



Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-045 du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 mai 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,

Madame Florence GOUSSU, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.

Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.

Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.

Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Stéphanie LEGUAY-HERNU, Conseillères Municipales

Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Grégory HERCHE, Jack LODI, Florian BRETON, Florian SPINOS, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Rémy LOUVET donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU

Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Nadia ROUSSEAU

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN

Monsieur Thierry DRAPIER donne pouvoir à Monsieur José CARDOSO

Madame Djamila GAULUPEAU donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Madame Florence GOUSSU

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 21 mai 2026.

B/ ADMINISTRATION GENERALE

D2026-045 – Délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527-D2026-045-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026
Publication : 01/06/2026

Les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences

Vu la délibération D2026-026 du 2 avril 2026 transmise au contrôle de légalité

Vu le courrier de Monsieur le Préfet en date du 23 avril 2026 sollicitant la commune d'abroger pour partie la délibération D2026-016 relative aux délégations du conseil municipal consenties au maire soit les alinéas 2,3,15,17,20,21,22,26,27 et 30

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ABROGE** les alinéas susvisés et **DECIDE** pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;

2° Sans objet

3° De procéder, dans les limites de 300 000 euros à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du c de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

5° De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

7° De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

12° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

13° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

14° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

15° Sans objet

16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants et de 5 000 € pour les communes de 50 000 habitants et plus ;

17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite 50 000 euros

18° De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

19° De signer la convention prévue par l'avant-dernier alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code, dans sa rédaction antérieure à la [loi n° 2014-1655 du 29 décembre 2014](#) de finances rectificative pour 2014, précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé de 300 000 €

21° Sans objet

22° Sans objet

23° De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune et de conclure la convention prévue à l'article L. 523-7 du même code ;

24° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

25° D'exercer, au nom de la commune, le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique prévu au troisième alinéa de l'article L. 151-37 du code rural et de la pêche maritime en vue de l'exécution des travaux nécessaires à la constitution d'aires intermédiaires de stockage de bois dans les zones de montagne ;

26° De demander à tout organisme financeur sans limite de montant l'attribution de subventions;

27° Sans objet ;

28° D'exercer, au nom de la commune, le droit prévu au I de l'article 10 de la [loi n° 75-1351 du 31 décembre 1975](#) relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation ;

29° D'ouvrir et d'organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L. 123-19 du code de l'environnement ;

30° Sans objet ;

31° D'autoriser les mandats spéciaux que les membres du conseil municipal peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais afférents prévus à l'article L. 2123-18 du présent code.

Les délégations consenties en application du 3° du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du conseil municipal.

La Secrétaire de séance



Florence GOUSSU



Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-046 du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 mai 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,

Madame Florence GOUSSU, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoints.

Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.

Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.

Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Stéphanie LEGUAY-HERNU, Conseillères Municipales

Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Grégory HERCHE, Jack LODI, Florian BRETON, Florian SPINOS, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Rémy LOUVET donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU

Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Nadia ROUSSEAU

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN

Monsieur Thierry DRAPIER donne pouvoir à Monsieur José CARDOSO

Madame Djamilia GAULUPEAU donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Madame Florence GOUSSU

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 21 mai 2026.

B/ ADMINISTRATION GENERALE

D2026-046 - Convention d'occupation du domaine public situé sur la parcelle cadastrée AN 144 ET AD 25 sise au restaurant scolaire et à la halle des sports à Champhol au profit de C'CHARTRES EAU.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527-D2026-046-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026

Publication : 01/06/2026

L'installation d'antennes et de boîtiers concentrateurs s'inscrivent dans le cadre de la télérelève des compteurs d'eau du service public d'eau potable de l'agglomération de Chartres Métropole.

Ces antennes sont destinées à la récupération des trames émises par les compteurs d'eau télérelevés et à la transmission de celles-ci par les boîtiers concentrateurs aux serveurs de C'Chartres Eau.

Vu la proposition de convention à intervenir entre C'Chartres Eau et la ville de Champhol ayant pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Occupant est autorisé, sous le régime des occupations du domaine public, à occuper à titre précaire et révoquant les espaces définis à savoir la halle des ports et le groupe scolaire (document en pièce jointe)

Vu les termes de la convention

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** la convention à intervenir entre C'Chartres Eau et la ville de Champhol ayant pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Occupant est autorisé, sous le régime des occupations du domaine public, à occuper à titre précaire et révoquant les espaces définis à savoir la halle des sports et le groupe scolaire (document en pièce jointe)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut Madame la première adjointe à signer la Convention et tous les documents s'y afférant

La Secrétaire de séance



Florence GOUSSU



Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-047 du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 mai 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,
Madame Florence GOUSSU, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.

Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.

Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.

Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Lucile de MAUPEOU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Stéphanie LEGUAY-HERNU, Conseillères Municipales

Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Grégory HERCHE, Jack LODI, Florian BRETON, Florian SPINOS, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Rémy LOUVET donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU

Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Nadia ROUSSEAU

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN

Monsieur Thierry DRAPIER donne pouvoir à Monsieur José CARDOSO

Madame Djamila GAULUPEAU donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON

Absente : Madame

Secrétaire de séance : Madame Florence GOUSSU

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 21 mai 2026.

B/ ADMINISTRATION GENERALE

D2026-047- Modification du règlement intérieur

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527-D2026-047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026
Publication : 01/06/2026

Conformément à l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

Vu la délibération D2026-019 adoptant le règlement intérieur du Conseil municipal

Vu l'article 28 du chapitre cinquième concernant les commissions de travail

Il est proposé de compléter cet article comme suit : en cas d'absence à une réunion de commission du titulaire de la minorité, un suppléant sera désigné pour le remplacer

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 21 voix pour et 5 abstentions:

- **VALIDE** la modification de l'article 28 du chapitre cinquième concernant les commissions de travail
- **ACTE** de son intégration au règlement intérieur du Conseil municipal.

La Secrétaire de séance



Florence GOUSSU



Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-048 du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 mai 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,

Madame Florence GOUSSU, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.

Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.

Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.

Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Stéphanie LEGUAY-HERNU, Conseillères Municipales

Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Grégory HERCHE, Jack LODI, Florian BRETON, Florian SPINOS, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Rémy LOUVET donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU

Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Nadia ROUSSEAU

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN

Monsieur Thierry DRAPIER donne pouvoir à Monsieur José CARDOSO

Madame Djamila GAULUPEAU donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Madame Florence GOUSSU

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 21 mai 2026.

B/ ADMINISTRATION GENERALE

D2026-048 – Désignation des suppléants de la minorité pour siéger aux commissions municipales en cas d'absence du titulaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-212800700-20260527-D2026-048-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026
Publication : 01/06/2026

Vu la délibération D2026-011-1 du 02 avril 2026 portant création des commissions de travail

Vu la nomination d'un membre de la minorité pour siéger au sein des dites commissions afin de respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale (article L2121-22 du Code Générale des Collectivités Territoriales).

Vu la proposition de délibération D2026-047 de désigner un suppléant en cas d'absence du titulaire de la minorité

Vu les propositions de candidat de la minorité pour siéger en tant que suppléant

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 19 voix pour et 7 abstentions :

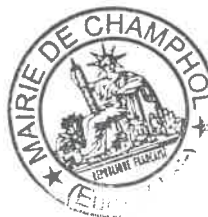
- **VALIDE** la candidature du suppléant de la minorité pour chacune des commissions suivantes

FINANCES	Djamila GAULUPEAU
CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	Djamila GAULUPEAU
ASSOCIATIONS/ANIMATION	Florian BRETON
URBANISME ET TRAVAUX	Djamila GAULUPEAU
ENFANCE/JEUNESSE	Stéphanie LEGUAY - HERNU

La Secrétaire de séance



Florence GOUSSU



Le Maire



Etienne ROUAULT



Ville de CHAMPHOL

Nombre de conseillers : **27**

Nombre de conseillers
en séance : **21**

Nombre de pouvoirs : **05**

Nombre de Votants : **26**

Délibération n°2026-049 du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire dans la Salle du Conseil municipal, le 27 mai 2026 à 18 heures 30 sur la convocation Monsieur Etienne ROUAULT- Maire

Etaient présents,

Monsieur Etienne ROUAULT, Maire,

Madame Florence GOUSSU, Madame Sylvie RIVAUD, Monsieur Ludovic BOIREAU, Madame Isabelle MARAIS, Monsieur Eric LENFANT, Adjoint.

Madame Cynthia BESNARD Conseillère Municipale déléguée.

Messieurs Laurent SINAPAH, Christophe POULENARD, Conseillers Municipaux Délégués.

Mesdames Evelyne GUERIN, Annette MILLOCHAU, Nadia ROUSSEAU, Béatrice ANNERY, Stéphanie LEGUAY-HERNU, Conseillères Municipales

Messieurs Daniel VIDY, José CARDOSO, Pierrick BOUDET, Grégory HERCHE, Jack LODI, Florian BRETON, Florian SPINOS, Conseillers Municipaux.

Excusés avec pouvoir :

Monsieur Rémy LOUVET donne pouvoir à Madame Florence GOUSSU

Madame Laetitia SOUVRE donne pouvoir à Madame Nadia ROUSSEAU

Madame Victoria BERZHANOVSKAYA donne pouvoir à Madame Evelyne GUERIN

Monsieur Thierry DRAPIER donne pouvoir à Monsieur José CARDOSO

Madame Djamila GAULUPEAU donne pouvoir à Monsieur Florian BRETON

Absente : Madame Lucile de MAUPEOU

Secrétaire de séance : Madame Florence GOUSSU

Date de la convocation du présent Conseil municipal : 21 mai 2026.

B/ ADMINISTRATION GENERALE

D2026- 049- Commission municipale à l'initiative du Conseil Municipal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527-D2026-049-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/05/2026

Publication : 01/06/2026

Chaque commission municipale est représentée par des membres élus du Conseil municipal. Le Maire est président de droit.

La composition doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale (article L2121-22 du Code Générale des Collectivités Territoriales).

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret. Mais, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et retenir le principe de vote à main levée.

Vu la volonté de créer une nouvelle commission dédiée à la sécurité et à la tranquillité publique en application de l'article 28 du chapitre cinquième du règlement intérieur du Conseil municipal

Vu le nombre de membres arrêté à 8. Le Président délégué sera élu à la première réunion de la commission concernée en fonction des délégations de fonction attribuées par Monsieur le Maire

Vu la délibération D2026-047 du 27 mai 2025

Considérant que les Adjointes peuvent être Auditeurs de la commission s'ils ne sont pas membres de plein droit.

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de la création d'une commission dédiée à la sécurité et à la tranquillité publique
- **RETIENT** le principe de vote à main levée, dans le cadre de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour désigner les membres de la commission,
- **PROCEDE** au vote pour désigner les membres de la commission « Sécurité et tranquillité publique » ainsi que le suppléant désigné pour la minorité et d'intégrer cette commission à l'article 28 du chapitre cinq
- **DESIGNE** Mesdames et Messieurs Etienne ROUAULT, Christophe POULENARD, Thierry DRAPIER, Laurent SINAPAH, José CARDOSO, Evelyne GUERIN, Cynthia BESNARD, Béatrice ANNERY, Florian SPINOS et suppléant de Florian SPINOS, Florian BRETON.
- **INTEGRE** cette commission à l'article 28 du chapitre cinquième du règlement intérieur du Conseil municipal

La Secrétaire de séance



Florence GOUSSU



Le Maire



Etienne ROUAULT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHAMPHOL

Numéro SIRET : 21280070000016

POSTE COMPTABLE : 028013 SGC CHARTRES

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527-D2026-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026
Publication : 01/06/2026

Sommaire

Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECCF](#)

		Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques			
A	Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur	5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur	6
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable	7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur	8
B3.2	Liste des établissements publics créés	Ordonnateur	9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur	10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur	11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur	12
D	Bilan synthétique	Comptable	13
E	Compte de résultat synthétique	Comptable	14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur	16
II. Exécution budgétaire			
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur	17
<i>Vue d'ensemble</i>			
A1.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur	18
A1.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur	19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur	20
A2.2	Recettes de fonctionnement	Ordonnateur	22
<i>Vue détaillée</i>			
B1	Dépenses d'investissement	Comptable	23
B2	Recettes d'investissement	Comptable	26
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur	29
D1	Dépenses de fonctionnement	Comptable	30
D2	Recettes de fonctionnement	Comptable	35
III. États financiers			
A	Bilan	Comptable	38
B	Compte de résultat	Comptable	42
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe	44
D	Balance des comptes	Comptable	45
IV. États annexés			

		Origine des données	Page
<i>A. Présentation croisée et agrégée</i>			
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>			
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur	
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur	
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur	
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur	
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur	
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur	
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur	
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur	
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur	
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur	
B3	État des provisions	Ordonnateur	
B4	État des charges transférées	Ordonnateur	
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur	
B6	Prêts	Ordonnateur	
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur	
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur	
B7.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur	
B7.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur	
B7.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur	
B7.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur	
B7.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur	
B8	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur	
B9	État du personnel	Ordonnateur	

		Origine des données	Page
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur	
B11.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur	
B11.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur	
<i>C. États annexés budgétaires</i>			
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur	
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur	
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur	
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur	
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par fonction	Ordonnateur	
<i>D. Autres éléments d'information</i>			
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur	
D2	Gestion des fonds européens	Ordonnateur	
D3	Actions de formation des élus	Ordonnateur	
D4	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur	
D5	Identification des flux croisés	Ordonnateur	
D6.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur	
D6.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur	
D7.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur	
D7.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur	
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur	
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur	
V. Arrêté et signatures			
A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable	71

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 791

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	856,01
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	994,13
3	Dépenses d'équipement brut / population	75,35
4	Encours de dette / population (2)(3)	0,00
5	DGF / population	180,26
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	60,79 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94,11 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	13,89 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	5,89 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0,00 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 209 415,04	3 524 233,58	4 733 648,62
	Recettes réalisées (1)	B	698 806,90	3 812 626,93	4 511 433,83
	Restes à réaliser	C	26 564,00	0,00	26 564,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	784 321,57	4 083 887,96	4 868 209,53
	Dépenses réalisées (1)	E	597 158,02	3 461 017,66	4 058 175,68
	Restes à réaliser	F	25 284,60	0,00	25 284,60
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	101 648,88	351 609,27	453 258,15
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-425 093,47	559 654,38	134 560,91
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-323 444,59	911 263,65	587 819,06
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	1 279,40	0,00	1 279,40
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-322 165,19	911 263,65	589 098,46

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-425 093,47		101 648,88		-323 444,59
Fonctionnement	943 862,23	384 236,75	351 609,27	28,90	911 263,65
TOTAL I	518 768,76	384 236,75	453 258,15	28,90	587 819,06
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	518 768,76	384 236,75	453 258,15	28,90	587 819,06

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 25 284,60
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	21 284,60
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 26 564,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	26 564,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	12 903,20
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	-269,28
Autres immobilisations incorporelles	52,37	Réserves	8 734,81
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	559,65
Terrains	3 205,94	Résultat de l'exercice	351,61
Constructions	13 962,83	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie	3 915,19	TOTAL FONDS PROPRES (I)	22 279,99
Réseaux divers	1 788,58	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	292,89	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	517,24	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	2 115,07
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	35,81	Dettes financières et autres emprunts	4,57
Immobilisations financières (nettes)	5,69	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	2 119,64
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	23 776,54	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102,25
Stocks		Autres dettes non financières	14,39
Créances	112,13	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	116,64
Trésorerie	627,69	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	739,83	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	2 236,28
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	0,09
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	24 516,37	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	24 516,37

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	687,73	663,95
Participations	263,38	247,42
Compensations, autres attributions et autres participations	117,64	87,38
Dons et legs		
Impôts et taxes	1 956,32	1 846,25
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	414,83	404,91
Produits des cessions d'actifs		16,05
Autres produits de gestion	131,85	209,86
Production stockée et immobilisée	33,94	5,96
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	28,49	2,50
Reprises du financement rattaché à un actif	9,93	4,25
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		1,90
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	3 644,11	3 490,43
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	965,06	853,97
Charges de personnel	1 803,35	1 882,38
Indemnités des élus (et membres du CESR)	99,14	95,71
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	31,19	27,56
Impôts et taxes	62,04	64,89
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	184,94	159,33
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		8,50
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		9,45
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	3 145,73	3 101,78

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	68,14	60,82
Autres charges	11,15	49,74
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	79,29	110,55
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	419,09	278,09
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,01
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	67,49	78,57
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-67,48	-78,57
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	351,61	199,53

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N					F

Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		50,36	0,00	1 776 701,00	3,04
TFPNB		42,32	0,00	21 414,00	-1,94
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		11,92	0,00	11 527,00	-19,35
TOTAL				1 809 642,00	2,79

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	71 273,00	27 358,80	38,39	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	311 223,67	224 349,22	72,09	21 284,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		382 496,67	251 708,02	65,81	25 284,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	301 579,32	301 579,32	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		301 579,32	301 579,32	100,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		684 075,99	553 287,34	80,88	25 284,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	100 245,58	43 870,68	43,76	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		100 245,58	43 870,68	43,76	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		784 321,57	597 158,02	76,14	25 284,60
001 Solde d'exécution négatif reporté		425 093,47			
Total des dépenses de la section d'investissement		1 209 415,04	597 158,02		25 284,60

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	64 493,00	36 014,00	55,84	26 564,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	474 236,75	480 855,23	101,40	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		640 229,75	516 869,23	80,73	26 564,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	387 247,62			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	181 937,67	181 937,67	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		569 185,29	181 937,67	31,96	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 209 415,04	698 806,90	57,78	26 564,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		1 209 415,04	698 806,90		26 564,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 160 746,74	914 774,53	49 375,24	964 149,77	83,06	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 986 000,00	1 972 585,39	0,00	1 972 585,39	99,32	0,00
014	Atténuations de produits	62 224,00	62 223,72	0,00	62 223,72	100,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	227 038,71	205 963,66	0,00	205 963,66	90,72	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 436 009,45	3 155 547,30	49 375,24	3 204 922,54	93,27	0,00
66	Charges financières	67 973,22	32 212,53	35 273,42	67 485,95	99,28	0,00
67	Charges spécifiques	5 079,00	3 666,06	0,00	3 666,06	72,18	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	5 641,00	3 005,44	0,00	3 005,44	53,28	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		3 514 702,67	3 194 431,33	84 648,66	3 279 079,99	93,30	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	387 247,62					
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (2)</i>	181 937,67	181 937,67	0,00	181 937,67	100,00	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		569 185,29	181 937,67	0,00	181 937,67	31,96	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		4 083 887,96	3 376 369,00	84 648,66	3 461 017,66	84,75	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		4 083 887,96	3 376 369,00	84 648,66	3 461 017,66		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	18 489,00	106 285,29	0,00	106 285,29	574,86	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	389 935,00	414 831,86	0,00	414 831,86	106,38	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	166 378,00	232 695,96	0,00	232 695,96	139,86	0,00
731	Fiscalité locale	1 722 100,00	1 785 847,60	0,00	1 785 847,60	103,70	0,00
74	Dotations et participations	994 123,00	1 068 750,51	0,00	1 068 750,51	107,51	0,00
75	Autres produits de gestion courante	110 459,00	130 672,70	0,00	130 672,70	118,30	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 401 484,00	3 739 083,92	0,00	3 739 083,92	109,93	0,00
76	Produits financiers	4,00	4,62	0,00	4,62	115,50	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	1 181,12	0,00	1 181,12	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	22 500,00	28 486,59	0,00	28 486,59	126,61	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		3 423 988,00	3 768 756,25	0,00	3 768 756,25	110,07	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	100 245,58	43 870,68	0,00	43 870,68	43,76	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		100 245,58	43 870,68	0,00	43 870,68	43,76	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		3 524 233,58	3 812 626,93	0,00	3 812 626,93	108,18	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		559 654,38					
Total des recettes de la section de fonctionnement		4 083 887,96	3 812 626,93	0,00	3 812 626,93		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme		16 710,00		16 710,00	
2031	Frais d'études		7 618,80		7 618,80	
2051	Concessions et droits similaires		3 030,00		3 030,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	71 273,00	27 358,80		27 358,80	43 914,20
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
2115	Terrains bâtis		30 000,00		30 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements		11 037,13		11 037,13	
21351	Bâtiments publics		32 409,28		32 409,28	
2152	Installations de voirie		68 435,52		68 435,52	
21534	Réseaux d'électrification		13 897,68		13 897,68	
21538	Autres réseaux		10 364,88		10 364,88	
21578	Autre matériel technique		8 533,92		8 533,92	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		19 635,04		19 635,04	
21831	Matériel informatique scolaire		1 444,80	1 444,80		
21838	Autre matériel informatique		14 732,58		14 732,58	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		1 356,95		1 356,95	
2188	Autres		13 946,24		13 946,24	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	311 223,67	225 794,02	1 444,80	224 349,22	86 874,45
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
Total des dépenses d'équipement		382 496,67	253 152,82	1 444,80	251 708,02	130 788,65
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		285 674,64		285 674,64	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		15 904,68		15 904,68	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	301 579,32	301 579,32		301 579,32	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		301 579,32	301 579,32		301 579,32	
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		684 075,99	554 732,14	1 444,80	553 287,34	130 788,65
13911	État et établissements nationaux		2 354,97		2 354,97	
13913	Départements		5 058,62		5 058,62	
13918	Autres		2 520,82		2 520,82	
2128	Autres agencements et aménagements		12 296,56		12 296,56	
21316	Équipements du cimetière		10 339,14		10 339,14	
21531	Réseaux d'adduction d'eau		8 203,79		8 203,79	
2188	Autres		3 096,78		3 096,78	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	100 245,58	43 870,68		43 870,68	56 374,90
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement		100 245,58	43 870,68		43 870,68	56 374,90
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		784 321,57	598 602,82	1 444,80	597 158,02	187 163,55
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		425 093,47				

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de la section d'investissement		1 209 415,04	598 602,82	1 444,80	597 158,02	612 257,02



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
1311	État et établissements nationaux		8 495,00		8 495,00	
1313	Départements		23 974,00		23 974,00	
1318	Autres		3 545,00		3 545,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	64 493,00	36 014,00		36 014,00	28 479,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00				1 500,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		67 503,38		67 503,38	
10226	Taxe d'aménagement		29 115,10		29 115,10	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		384 236,75		384 236,75	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	474 236,75	480 855,23		480 855,23	-6 618,48
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00				
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		640 229,75	516 869,23		516 869,23	123 360,52
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	387 247,62				
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme		450,00		450,00	
28031	Frais d'études		482,72		482,72	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
28033	Frais d'insertion		9,33		9,33	
2804111	Biens mobiliers, matériel et études		292,73		292,73	
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires		5 640,83		5 640,83	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		1 653,62		1 653,62	
28128	Autres agencements et aménagements		19 628,91		19 628,91	
281312	Bâtiments scolaires		10 515,82		10 515,82	
281318	Autres bâtiments publics		6 173,90		6 173,90	
281321	Immeubles de rapport		25 731,84		25 731,84	
281351	Bâtiments publics		14 310,68		14 310,68	
28138	Autres constructions		1 221,24		1 221,24	
28151	Réseaux de voirie		1 907,45		1 907,45	
28152	Installations de voirie		17 375,98		17 375,98	
281533	Réseaux câblés		188,02		188,02	
281534	Réseaux d'électrification		14 958,34		14 958,34	
281538	Autres réseaux		4 948,05		4 948,05	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		1 598,05		1 598,05	
2815731	Matériel roulant		210,00		210,00	
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		643,01	643,01		
281578	Autre matériel technique		643,01		643,01	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		17 405,35		17 405,35	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers		931,72		931,72	
281828	Autres matériels de transport		8 591,60		8 591,60	
281838	Autre matériel informatique		8 965,02		8 965,02	
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		1 481,99		1 481,99	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		2 887,77		2 887,77	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
28185	Matériel de téléphonie		175,46		175,46	
28188	Autres		13 558,24		13 558,24	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	181 937,67	182 580,68	643,01	181 937,67	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		569 185,29	182 580,68	643,01	181 937,67	387 247,62
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 209 415,04	699 449,91	643,01	698 806,90	510 608,14
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		1 209 415,04	699 449,91	643,01	698 806,90	510 608,14

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)		161 375,41		161 375,41	
60611	Eau et assainissement		22 803,02		22 803,02	
60612	Énergie - Électricité		77 886,52		77 886,52	
60613	Chauffage urbain		138 652,74	27 381,28	111 271,46	
60621	Combustibles		1 326,60	1 194,00	132,60	
60622	Carburants		15 140,78		15 140,78	
60623	Alimentation		11 411,46		11 411,46	
60628	Autres fournitures non stockées		10 278,47		10 278,47	
60631	Fournitures d'entretien		13 836,83		13 836,83	
60632	Fournitures de petit équipement		30 186,94	468,00	29 718,94	
60633	Fournitures de voirie		11 580,97		11 580,97	
60636	Habillement et Vêtements de travail		5 068,85		5 068,85	
6064	Fournitures administratives		5 609,41		5 609,41	
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)		2 925,03		2 925,03	
60668	Autres produits pharmaceutiques		992,08		992,08	
6067	Fournitures scolaires		17 924,98		17 924,98	
6068	Autres matières et fournitures.		12 777,95		12 777,95	
611	Contrats de prestations de services		99 859,41	12 398,50	87 460,91	
61221	Matériel roulant		40 936,48		40 936,48	
61228	Autres		3 355,20		3 355,20	
6132	Locations immobilières		311,31		311,31	
61351	Matériel roulant		3 057,00		3 057,00	
61358	Autres		15 888,36		15 888,36	
615221	Bâtiments publics		10 998,40	950,41	10 047,99	
615231	Voies		25 479,12		25 479,12	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
61551	Matériel roulant		16 997,79		16 997,79	
61558	Autres biens mobiliers		16 240,31	759,20	15 481,11	
6156	Maintenance		69 025,37	996,00	68 029,37	
6161	Multirisques		49 635,86		49 635,86	
617	Études et recherches		11 400,00	5 640,00	5 760,00	
6182	Documentation générale et technique		2 535,88		2 535,88	
6184	Versements à des organismes de formation		8 760,00		8 760,00	
6188	Autres frais divers		9,45		9,45	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux		66,30		66,30	
62268	Autres honoraires, conseils...		1 200,00		1 200,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux		9 413,14		9 413,14	
6231	Annonces et insertions		864,00		864,00	
6232	Fêtes et cérémonies		23 404,87		23 404,87	
6236	Catalogues et imprimés		6 775,20		6 775,20	
6238	Divers		1 072,00		1 072,00	
6248	Divers		7 743,72		7 743,72	
6251	Voyages, déplacements et missions		587,34		587,34	
6261	Frais d'affranchissement		4 020,69		4 020,69	
6262	Frais de télécommunications		13 485,70		13 485,70	
627	Services bancaires et assimilés.		1 067,93		1 067,93	
6281	Concours divers (cotisations...)		11 489,71		11 489,71	
6284	Redevance pour services rendus		2 625,48		2 625,48	
6288	Autres		8 799,83	890,83	7 909,00	
63512	Taxes foncières		7 529,00		7 529,00	
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés		415,10		415,10	
total chapitre 011	Charges à caractère général	1 160 746,74	1 014 827,99	50 678,22	964 149,77	196 596,97

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6218	Autre personnel extérieur		8 852,00		8 852,00	
6331	Versement mobilité		22 859,54		22 859,54	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		1 116,16		1 116,16	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		26 689,25		26 689,25	
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		3 428,73		3 428,73	
64111	Rémunération principale		904 314,46		904 314,46	
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		8 375,80		8 375,80	
64113	NBI		10 308,86		10 308,86	
64118	Autres indemnités.		157 949,81		157 949,81	
64131	Rémunérations		106 322,80		106 322,80	
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		2 089,17		2 089,17	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi		1 465,51		1 465,51	
64138	Primes et autres indemnités		1 605,02		1 605,02	
64168	Autres emplois aidés		108 303,93		108 303,93	
6417	Rémunérations des apprentis		26 289,44		26 289,44	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		174 214,22		174 214,22	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		335 538,11		335 538,11	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		8 820,09		8 820,09	
6455	Cotisations pour assurance du personnel		54 979,38		54 979,38	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage		452,28		452,28	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.		7 470,00		7 470,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie		1 085,59		1 085,59	
6488	Autres		55,24		55,24	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 986 000,00	1 972 585,39		1 972 585,39	13 414,61

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants		3 019,00		3 019,00	
739211	Attribution de compensation		59 204,72		59 204,72	
total chapitre 014	Atténuations de produits	62 224,00	62 223,72		62 223,72	0,28
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65134	Aides		32,56		32,56	
65311	Indemnités de fonction		84 845,64		84 845,64	
65313	Cotisations de retraite		6 782,54		6 782,54	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		7 301,39		7 301,39	
65315	Formation		70,00		70,00	
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat		142,98		142,98	
6541	Créances admises en non-valeur		40,17		40,17	
6568	Autres participations		11 148,53		11 148,53	
657363	CCAS/CIAS		31 342,00		31 342,00	
657381	Autres établissements publics locaux		2 000,00		2 000,00	
65748	Autres personnes de droit privé		34 770,00		34 770,00	
65818	Autres		22 804,55		22 804,55	
65888	Autres		4 683,30		4 683,30	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	227 038,71	205 963,66		205 963,66	21 075,05
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		3 436 009,45	3 255 600,76	50 678,22	3 204 922,54	231 086,91
66111	Intérêts réglés à l'échéance		73 326,87		73 326,87	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE		35 273,42	41 114,34	-5 840,92	
total chapitre 66	Charges financières	67 973,22	108 600,29	41 114,34	67 485,95	487,27
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		3 666,06		3 666,06	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 67	Charges spécifiques	5 079,00	3 666,06		3 666,06	1 412,94
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		3 005,44		3 005,44	
total chapitre 68	Dotations aux provisions	5 641,00	3 005,44		3 005,44	2 635,56
Total des dépenses réelles et mixtes		3 514 702,67	3 370 872,55	91 792,56	3 279 079,99	235 622,68
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>387 247,62</i>				
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		181 937,67		181 937,67	
<i>total chapitre 042</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>181 937,67</i>	<i>181 937,67</i>		<i>181 937,67</i>	
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		569 185,29	181 937,67		181 937,67	387 247,62
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		4 083 887,96	3 552 810,22	91 792,56	3 461 017,66	622 870,30
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		4 083 887,96	3 552 810,22	91 792,56	3 461 017,66	622 870,30

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		109 097,60	2 812,31	106 285,29	
total chapitre 013	Atténuations de charges	18 489,00	109 097,60	2 812,31	106 285,29	-87 796,29
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		11 336,00	275,00	11 061,00	
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique		109,20		109,20	
70323	Redevance d'occupation du domaine public		6 900,00		6 900,00	
70388	Autres redevances et recettes diverses		2 644,60		2 644,60	
70632	A caractère de loisirs		61 659,52	845,98	60 813,54	
7066	Redevances et droits des services à caractère social		47 194,20	197,12	46 997,08	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		264 720,91	730,86	263 990,05	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		259,00		259,00	
70841	à la collectivité de rattachement		4 698,72		4 698,72	
70873	par le CCAS/CIAS		1 320,80		1 320,80	
70878	par des tiers		16 040,87	3,00	16 037,87	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	389 935,00	416 883,82	2 051,96	414 831,86	-24 896,86
73212	Dotation de solidarité communautaire		136 674,00		136 674,00	
73221	FNGIR		2 704,00		2 704,00	
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		65 469,00		65 469,00	
73223	Fonds départemental des DMTO pour les communes de moins de 5 000 habitants		27 848,96		27 848,96	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	166 378,00	232 695,96		232 695,96	-66 317,96
73111	Impôts directs locaux		1 783 892,00		1 783 892,00	
73154	Droits de place		1 955,60		1 955,60	
total chapitre 731	Fiscalité locale	1 722 100,00	1 785 847,60		1 785 847,60	-63 747,60

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
74111	Dotation forfaitaire des communes		467 707,00	80 109,00	387 598,00	
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes		215 653,00		215 653,00	
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes		80 109,00		80 109,00	
742	Dotations aux élus locaux		163,00		163,00	
744	FCTVA		4 204,86		4 204,86	
74712	Emplois d'avenir		27 206,25		27 206,25	
747888	Autres		236 173,66		236 173,66	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou la taxe de publicité foncière		46 041,74		46 041,74	
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		71 601,00		71 601,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	994 123,00	1 148 859,51	80 109,00	1 068 750,51	-74 627,51
752	Revenus des immeubles		109 306,09	2 504,70	106 801,39	
75888	Autres		23 871,31		23 871,31	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	110 459,00	133 177,40	2 504,70	130 672,70	-20 213,70
Total des recettes de gestion des services		3 401 484,00	3 826 561,89	87 477,97	3 739 083,92	-337 599,92
7688	Autres		4,62		4,62	
total chapitre 76	Produits financiers	4,00	4,62		4,62	-0,62
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		1 181,12		1 181,12	
total chapitre 77	Produits spécifiques		1 181,12		1 181,12	-1 181,12
7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant		22 500,00		22 500,00	
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants.		5 986,59		5 986,59	
total chapitre 78	Reprises sur provisions	22 500,00	28 486,59		28 486,59	-5 986,59
Total des recettes réelles et mixtes		3 423 988,00	3 856 234,22	87 477,97	3 768 756,25	-344 768,25

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
722	Immobilisations corporelles		33 936,27		33 936,27	
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat		9 934,41		9 934,41	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 245,58	43 870,68		43 870,68	56 374,90
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 245,58	43 870,68		43 870,68	56 374,90
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		3 524 233,58	3 900 104,90	87 477,97	3 812 626,93	-288 393,35
002 Résultat de fonctionnement reporté		559 654,38				
Total des recettes de la section de fonctionnement		4 083 887,96	3 900 104,90	87 477,97	3 812 626,93	271 261,03

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					29 817,94
Autres immobilisations incorporelles		161 533,20	109 161,72	52 371,48	33 006,84
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		3 335 367,31	129 425,74	3 205 941,57	3 173 890,41
Constructions		14 252 608,88	289 777,90	13 962 830,98	13 978 036,04
Réseaux et installations de voirie		4 007 214,39	92 022,37	3 915 192,02	3 866 039,93
Réseaux divers		2 146 194,52	357 617,20	1 788 577,32	1 776 205,38
Installations techniques, agencements et matériel		643 541,59	350 646,96	292 894,63	284 582,08
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		1 179 658,68	662 415,43	517 243,25	517 043,72
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		35 805,60		35 805,60	35 805,60
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		5 685,58		5 685,58	5 685,58
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		25 767 609,75	1 991 067,32	23 776 542,43	23 700 113,52
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		4 644,91		4 644,91	
Créances sur les redevables et comptes rattachés		110 648,41	154,41	110 494,00	114 937,56
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					2 200,20
Créances sur les autres débiteurs			3 005,44	-3 005,44	20 053,08
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		115 293,32	3 159,85	112 133,47	137 190,84
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		627 693,47		627 693,47	598 152,29
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		627 693,47		627 693,47	598 152,29
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					21 532,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		26 510 596,54	1 994 227,17	24 516 369,37	24 456 988,65

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		2 044 426,75	2 044 426,75
Fonds globalisés		5 102 296,87	5 005 678,39
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		214 887,77	188 808,18
Rattachées à un actif non amortissable		5 541 587,71	5 541 587,71
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-269 280,20	-269 280,20
RÉSERVES		8 734 809,61	8 377 850,57
REPORT A NOUVEAU		559 654,38	744 337,20
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		351 609,27	199 525,03
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		22 279 992,16	21 832 933,63
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			2 500,00
PROVISIONS POUR CHARGES			20 000,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			22 500,00
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		2 115 073,84	2 381 379,74
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		4 568,91	45 683,25
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		2 119 642,75	2 427 062,99
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		102 248,12	75 564,82
Dettes fiscales et sociales		2 284,35	27 060,09
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		2 650,51	
Autres dettes non financières		9 456,69	71 867,12
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		116 639,67	174 492,03
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		2 236 282,42	2 624 055,02
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		94,79	
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		24 516 369,37	24 456 988,65

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		687 727,86	663 945,49	23 782,37
Participations		263 379,91	247 420,93	15 958,98
Compensations, autres attributions et autres participations		117 642,74	87 377,00	30 265,74
Dons et legs				
Impôts et taxes		1 956 319,84	1 846 247,07	110 072,77
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		414 831,86	404 911,83	9 920,03
Produits des cessions d'actifs			16 052,60	-16 052,60
Autres produits de gestion		131 853,82	209 863,34	-78 009,52
Production stockée et immobilisée		33 936,27	5 958,30	27 977,97
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		28 486,59	2 500,00	25 986,59
Reprises du financement rattaché à un actif		9 934,41	4 252,58	5 681,83
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession			1 900,00	-1 900,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		3 644 113,30	3 490 429,14	153 684,16
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		965 057,67	853 972,66	111 085,01
Charges de personnel		1 803 354,42	1 882 375,19	-79 020,77
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>1 220 794,75</i>	<i>1 346 262,20</i>	<i>-125 467,45</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>582 559,67</i>	<i>536 112,99</i>	<i>46 446,68</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		99 142,55	95 710,35	3 432,20
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		31 194,08	27 556,85	3 637,23
Impôts et taxes		62 037,78	64 889,97	-2 852,19
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		184 943,11	159 325,19	25 617,92
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés			8 500,00	-8 500,00
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession			9 452,60	-9 452,60
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		3 145 729,61	3 101 782,81	43 946,80
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		68 144,56	60 817,00	7 327,56
<i>Dont ménages</i>		32,56		32,56
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		34 770,00	34 485,00	285,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>		33 342,00	26 332,00	7 010,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		11 148,53	49 737,59	-38 589,06
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		79 293,09	110 554,59	-31 261,50
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		419 090,60	278 091,74	140 998,86
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers		4,62	5,04	-0,42
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		4,62	5,04	-0,42
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		67 485,95	78 571,75	-11 085,80
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		67 485,95	78 571,75	-11 085,80
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-67 481,33	-78 566,71	11 085,38
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		351 609,27	199 525,03	152 084,24

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		2 043 054,71						2 043 054,71		2 043 054,71
10222	F.C.T.V.A.		3 335 089,09				67 503,38		3 402 592,47		3 402 592,47
10226	Taxe d'aménagement		761 923,00				29 115,10		791 038,10		791 038,10
10228	Autres fonds d'investissement		908 666,30						908 666,30		908 666,30
	Sous Total compte 1022		5 005 678,39				96 618,48		5 102 296,87		5 102 296,87
10251	Dons et legs en capital		1 372,04						1 372,04		1 372,04
	Sous Total compte 1025		1 372,04						1 372,04		1 372,04
	Sous Total compte 102		7 050 105,14				96 618,48		7 146 723,62		7 146 723,62
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		8 377 850,57	30 936,49	3 658,78		384 236,75	30 936,49	8 765 746,10		8 734 809,61
	Sous Total compte 106		8 377 850,57	30 936,49	3 658,78		384 236,75	30 936,49	8 765 746,10		8 734 809,61
	Sous Total compte 10		15 427 955,71	30 936,49	3 658,78		480 855,23	30 936,49	15 912 469,72		15 881 533,23
110	Report à nouveau (solde créditeur)		744 337,20	384 236,75	199 553,93			384 236,75	943 891,13		559 654,38
	Sous Total compte 11		744 337,20	384 236,75	199 553,93			384 236,75	943 891,13		559 654,38
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)		199 525,03	199 525,03				199 525,03	199 525,03		
	Sous Total compte 12		199 525,03	199 525,03				199 525,03	199 525,03		
1311	État et établissements nationaux		66 224,98	760,00			8 495,00	760,00	74 719,98		73 959,98
1313	Départements		100 795,00				23 974,00		124 769,00		124 769,00
1318	Autres		30 289,12				3 545,00		33 834,12		33 834,12
	Sous Total compte 131		197 309,10	760,00			36 014,00	760,00	233 323,10		232 563,10
1321	État et établissements nationaux		190 995,24						190 995,24		190 995,24
1322	Régions		1 289 871,80						1 289 871,80		1 289 871,80
1323	Départements		1 767 457,72						1 767 457,72		1 767 457,72

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13258	Autres groupements		278 200,00						278 200,00		278 200,00
	Sous Total compte 1325		278 200,00						278 200,00		278 200,00
1326	Autres établissements publics locaux		128 563,50						128 563,50		128 563,50
1328	Autres		1 042 930,57						1 042 930,57		1 042 930,57
	Sous Total compte 132		4 698 018,83						4 698 018,83		4 698 018,83
1345	Amendes de radars automatiques et amende		55 282,34						55 282,34		55 282,34
13461	Dotation d'équipement des territoires ru		424 787,78						424 787,78		424 787,78
	Sous Total compte 1346		424 787,78						424 787,78		424 787,78
1348	Autres		114 540,00						114 540,00		114 540,00
	Sous Total compte 134		594 610,12						594 610,12		594 610,12
1388	Autres		248 958,76						248 958,76		248 958,76
	Sous Total compte 138		248 958,76						248 958,76		248 958,76
13911	État et établissements nationaux	1 395,53			760,00	2 354,97		3 750,50	760,00	2 990,50	
13913	Départements	4 820,92				5 058,62		9 879,54		9 879,54	
13918	Autres	2 284,47				2 520,82		4 805,29		4 805,29	
	Sous Total compte 1391	8 500,92			760,00	9 934,41		18 435,33	760,00	17 675,33	
	Sous Total compte 139	8 500,92			760,00	9 934,41		18 435,33	760,00	17 675,33	
	Sous Total compte 13	8 500,92	5 738 896,81	760,00	760,00	9 934,41	36 014,00	19 195,33	5 775 670,81		5 756 475,48
15111	Provisions pour litiges et contentieux (2 500,00	2 500,00				2 500,00	2 500,00		
	Sous Total compte 1511		2 500,00	2 500,00				2 500,00	2 500,00		
	Sous Total compte 151		2 500,00	2 500,00				2 500,00	2 500,00		
1581	Autres provisions pour charges (non budg		20 000,00	20 000,00				20 000,00	20 000,00		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 158		20 000,00	20 000,00				20 000,00	20 000,00		
	Sous Total compte 15		22 500,00	22 500,00				22 500,00	22 500,00		
1641	Emprunts en euros		2 044 848,73			285 674,64		285 674,64	2 044 848,73		1 759 174,09
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		336 531,01			15 904,68		15 904,68	336 531,01		320 626,33
	Sous Total compte 1644		336 531,01			15 904,68		15 904,68	336 531,01		320 626,33
	Sous Total compte 164		2 381 379,74			301 579,32		301 579,32	2 381 379,74		2 079 800,42
165	Dépôts et cautionnements reçus		4 568,91						4 568,91		4 568,91
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des				35 273,42				35 273,42		35 273,42
16888	Intérêts sur autres emprunts et dettes a		41 114,34	41 114,34				41 114,34	41 114,34		
	Sous Total compte 1688		41 114,34	41 114,34	35 273,42			41 114,34	76 387,76		35 273,42
	Sous Total compte 168		41 114,34	41 114,34	35 273,42			41 114,34	76 387,76		35 273,42
	Sous Total compte 16		2 427 062,99	41 114,34	35 273,42	301 579,32		342 693,66	2 462 336,41		2 119 642,75
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		283 767,01						283 767,01		283 767,01
193	Autres neutralisations et régularisation	553 047,21						553 047,21		553 047,21	
	Sous Total compte 19	553 047,21	283 767,01					553 047,21	283 767,01	269 280,20	
	Total classe 1	561 548,13	24 844 044,75	679 072,61	239 246,13	311 513,73	516 869,23	1 552 134,47	25 600 160,11	570 722,54	24 618 748,18
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	65 752,94				16 710,00		82 462,94		82 462,94	
2031	Frais d'études	7 240,21				7 618,80		14 859,01		14 859,01	
2033	Frais d'insertion	356,14						356,14		356,14	
	Sous Total compte 203	7 596,35				7 618,80		15 215,15		15 215,15	
204111	Biens mobiliers, matériel et études	4 390,53			4 390,53			4 390,53	4 390,53		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 20411	4 390,53			4 390,53			4 390,53	4 390,53		
2041582	Bâtiments et installations	37 640,03			37 640,03			37 640,03	37 640,03		
	Sous Total compte 204158	37 640,03			37 640,03			37 640,03	37 640,03		
	Sous Total compte 20415	37 640,03			37 640,03			37 640,03	37 640,03		
	Sous Total compte 2041	42 030,56			42 030,56			42 030,56	42 030,56		
	Sous Total compte 204	42 030,56			42 030,56			42 030,56	42 030,56		
2051	Concessions et droits similaires	60 825,11				3 030,00		63 855,11		63 855,11	
	Sous Total compte 205	60 825,11				3 030,00		63 855,11		63 855,11	
2088	Autres immobilisations incorporelles	5 716,88			5 716,88			5 716,88	5 716,88		
	Sous Total compte 208	5 716,88			5 716,88			5 716,88	5 716,88		
	Sous Total compte 20	181 921,84			47 747,44	27 358,80		209 280,64	47 747,44	161 533,20	
2111	Terrains nus	737 398,12						737 398,12		737 398,12	
2112	Terrains de voirie	27 868,94						27 868,94		27 868,94	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	199 865,68						199 865,68		199 865,68	
2115	Terrains bâtis	430 883,55				30 000,00		460 883,55		460 883,55	
2116	Cimetière	42 117,79						42 117,79		42 117,79	
2117	Bois et forêts	4 368,83						4 368,83		4 368,83	
2118	Autres terrains	228 544,27						228 544,27		228 544,27	
	Sous Total compte 211	1 671 047,18				30 000,00		1 701 047,18		1 701 047,18	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	31 465,71						31 465,71		31 465,71	
2128	Autres agencements et aménagements	1 579 520,73				23 333,69		1 602 854,42		1 602 854,42	
	Sous Total compte 212	1 610 986,44				23 333,69		1 634 320,13		1 634 320,13	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21311	Bâtiments administratifs	1 611 116,69						1 611 116,69		1 611 116,69	
21312	Bâtiments scolaires	4 059 682,94						4 059 682,94		4 059 682,94	
21316	Équipements du cimetière	3 794,76				10 339,14		14 133,90		14 133,90	
21318	Autres bâtiments publics	7 008 512,11						7 008 512,11		7 008 512,11	
	Sous Total compte 2131	12 683 106,50				10 339,14		12 693 445,64		12 693 445,64	
21321	Immeubles de rapport	385 977,47						385 977,47		385 977,47	
	Sous Total compte 2132	385 977,47						385 977,47		385 977,47	
21351	Bâtiments publics	1 088 171,40			1 925,64	32 409,28		1 120 580,68	1 925,64	1 118 655,04	
	Sous Total compte 2135	1 088 171,40			1 925,64	32 409,28		1 120 580,68	1 925,64	1 118 655,04	
2138	Autres constructions	54 530,73						54 530,73		54 530,73	
	Sous Total compte 213	14 211 786,10			1 925,64	42 748,42		14 254 534,52	1 925,64	14 252 608,88	
2151	Réseaux de voirie	2 983 892,07						2 983 892,07		2 983 892,07	
2152	Installations de voirie	954 886,80				68 435,52		1 023 322,32		1 023 322,32	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	22 585,92				8 203,79		30 789,71		30 789,71	
21532	Réseaux d'assainissement	466 090,94						466 090,94		466 090,94	
21533	Réseaux câblés	64 957,49						64 957,49		64 957,49	
21534	Réseaux d'électrification	1 460 485,01				13 897,68		1 474 382,69		1 474 382,69	
21538	Autres réseaux	99 608,81				10 364,88		109 973,69		109 973,69	
	Sous Total compte 2153	2 113 728,17				32 466,35		2 146 194,52		2 146 194,52	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	28 106,81						28 106,81		28 106,81	
	Sous Total compte 2156	28 106,81						28 106,81		28 106,81	
215731	Matériel roulant	141 765,05						141 765,05		141 765,05	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
215738	Autre matériel et outillage de voirie	12 734,48						12 734,48		12 734,48	
	Sous Total compte 21573	154 499,53						154 499,53		154 499,53	
21578	Autre matériel technique					8 533,92		8 533,92		8 533,92	
	Sous Total compte 2157	154 499,53				8 533,92		163 033,45		163 033,45	
2158	Autres installations, matériel et outill	432 766,29				19 635,04		452 401,33		452 401,33	
	Sous Total compte 215	6 667 879,67				129 070,83		6 796 950,50		6 796 950,50	
21611	Biens sous-jacents	35 016,94						35 016,94		35 016,94	
	Sous Total compte 2161	35 016,94						35 016,94		35 016,94	
	Sous Total compte 216	35 016,94						35 016,94		35 016,94	
2181	Installations générales, agencements et	35 246,36						35 246,36		35 246,36	
21828	Autres matériels de transport	248 270,44						248 270,44		248 270,44	
	Sous Total compte 2182	248 270,44						248 270,44		248 270,44	
21831	Matériel informatique scolaire			3 658,78		1 444,80	1 444,80	5 103,58	1 444,80	3 658,78	
21838	Autre matériel informatique	181 556,09				14 732,58		196 288,67		196 288,67	
	Sous Total compte 2183	181 556,09		3 658,78		16 177,38	1 444,80	201 392,25	1 444,80	199 947,45	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	14 819,79						14 819,79		14 819,79	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	216 649,40				1 356,95		218 006,35		218 006,35	
	Sous Total compte 2184	231 469,19				1 356,95		232 826,14		232 826,14	
2185	Matériel de téléphonie	1 403,66						1 403,66		1 403,66	
2188	Autres	409 904,67				17 043,02		426 947,69		426 947,69	
	Sous Total compte 218	1 107 850,41		3 658,78		34 577,35	1 444,80	1 146 086,54	1 444,80	1 144 641,74	
	Sous Total compte 21	25 304 566,74		3 658,78	1 925,64	259 730,29	1 444,80	25 567 955,81	3 370,44	25 564 585,37	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
248	Autres mises en affectation	35 805,60						35 805,60		35 805,60	
	Sous Total compte 24	35 805,60						35 805,60		35 805,60	
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	152,45						152,45		152,45	
275	Dépôts et cautionnements versés	451,55						451,55		451,55	
2764	Créances sur des particuliers et autres	5 081,58						5 081,58		5 081,58	
	Sous Total compte 276	5 081,58						5 081,58		5 081,58	
	Sous Total compte 27	5 685,58						5 685,58		5 685,58	
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifi		62 418,44			450,00			62 868,44		62 868,44
28031	Frais d'études		2 342,32			482,72			2 825,04		2 825,04
28033	Frais d'insertion		55,98			9,33			65,31		65,31
	Sous Total compte 2803		2 398,30			492,05			2 890,35		2 890,35
2804111	Biens mobiliers, matériel et études		4 097,80	4 390,53		292,73		4 390,53	4 390,53		
	Sous Total compte 280411		4 097,80	4 390,53		292,73		4 390,53	4 390,53		
28041582	Bâtiments et installations		8 114,82	37 640,03	29 525,21			37 640,03	37 640,03		
	Sous Total compte 2804158		8 114,82	37 640,03	29 525,21			37 640,03	37 640,03		
	Sous Total compte 280415		8 114,82	37 640,03	29 525,21			37 640,03	37 640,03		
	Sous Total compte 28041		12 212,62	42 030,56	29 525,21	292,73		42 030,56	42 030,56		
	Sous Total compte 2804		12 212,62	42 030,56	29 525,21	292,73		42 030,56	42 030,56		
2805	Concessions, brevets, licences, droits e		37 762,10			5 640,83			43 402,93		43 402,93
28088	Autres immobilisations incorporelles		4 305,60	5 716,88	1 411,28			5 716,88	5 716,88		
	Sous Total compte 2808		4 305,60	5 716,88	1 411,28			5 716,88	5 716,88		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 280		119 097,06	47 747,44	30 936,49		6 875,61	47 747,44	156 909,16		109 161,72
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		14 441,75				1 653,62		16 095,37		16 095,37
28128	Autres agencements et aménagements		93 701,46				19 628,91		113 330,37		113 330,37
	Sous Total compte 2812		108 143,21				21 282,53		129 425,74		129 425,74
281312	Bâtiments scolaires		18 459,31				10 515,82		28 975,13		28 975,13
281318	Autres bâtiments publics		6 679,75				6 173,90		12 853,65		12 853,65
	Sous Total compte 28131		25 139,06				16 689,72		41 828,78		41 828,78
281321	Immeubles de rapport		117 930,54				25 731,84		143 662,38		143 662,38
	Sous Total compte 28132		117 930,54				25 731,84		143 662,38		143 662,38
281351	Bâtiments publics		81 293,68	1 925,64			14 310,68	1 925,64	95 604,36		93 678,72
	Sous Total compte 28135		81 293,68	1 925,64			14 310,68	1 925,64	95 604,36		93 678,72
28138	Autres constructions		9 386,78				1 221,24		10 608,02		10 608,02
	Sous Total compte 2813		233 750,06	1 925,64			57 953,48	1 925,64	291 703,54		289 777,90
28151	Réseaux de voirie		2 880,00				1 907,45		4 787,45		4 787,45
28152	Installations de voirie		69 858,94				17 375,98		87 234,92		87 234,92
281532	Réseaux d'assainissement		1 699,20						1 699,20		1 699,20
281533	Réseaux câblés		564,06				188,02		752,08		752,08
281534	Réseaux d'électrification		278 056,29				14 958,34		293 014,63		293 014,63
281538	Autres réseaux		57 203,24				4 948,05		62 151,29		62 151,29
	Sous Total compte 28153		337 522,79				20 094,41		357 617,20		357 617,20
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e		23 312,68				1 598,05		24 910,73		24 910,73
	Sous Total compte 28156		23 312,68				1 598,05		24 910,73		24 910,73

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2815731	Matériel roulant		59 534,34				210,00		59 744,34		59 744,34
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		12 734,48			643,01	643,01	643,01	13 377,49		12 734,48
	Sous Total compte 281573		72 268,82			643,01	853,01	643,01	73 121,83		72 478,82
281578	Autre matériel technique						643,01		643,01		643,01
	Sous Total compte 28157		72 268,82			643,01	1 496,02	643,01	73 764,84		73 121,83
28158	Autres installations, matériel et outill		235 209,05				17 405,35		252 614,40		252 614,40
	Sous Total compte 2815		741 052,28			643,01	59 877,26	643,01	800 929,54		800 286,53
28181	Installations générales, agencements et		9 554,00				931,72		10 485,72		10 485,72
281828	Autres matériels de transport		224 340,06				8 591,60		232 931,66		232 931,66
	Sous Total compte 28182		224 340,06				8 591,60		232 931,66		232 931,66
281838	Autre matériel informatique		156 355,13				8 965,02		165 320,15		165 320,15
	Sous Total compte 28183		156 355,13				8 965,02		165 320,15		165 320,15
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		2 078,07				1 481,99		3 560,06		3 560,06
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		84 456,90				2 887,77		87 344,67		87 344,67
	Sous Total compte 28184		86 534,97				4 369,76		90 904,73		90 904,73
28185	Matériel de téléphonie		424,03				175,46		599,49		599,49
28188	Autres		148 615,44				13 558,24		162 173,68		162 173,68
	Sous Total compte 2818		625 823,63				36 591,80		662 415,43		662 415,43
	Sous Total compte 281		1 708 769,18	1 925,64		643,01	175 705,07	2 568,65	1 884 474,25		1 881 905,60
	Sous Total compte 28		1 827 866,24	49 673,08	30 936,49	643,01	182 580,68	50 316,09	2 041 383,41		1 991 067,32
	Total classe 2	25 527 979,76	1 827 866,24	53 331,86	80 609,57	287 732,10	184 025,48	25 869 043,72	2 092 501,29	25 767 609,75	1 991 067,32
4011	Fournisseurs		50 977,88	792 744,46	758 562,13			792 744,46	809 540,01		16 795,55

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 401		50 977,88	792 744,46	758 562,13			792 744,46	809 540,01		16 795,55
4021	Bénéficiaires de l'aide sociale			32,56	32,56			32,56	32,56		
	Sous Total compte 402			32,56	32,56			32,56	32,56		
4041	Fournisseurs d'immobilisations		2 484,00	219 559,49	253 152,82			219 559,49	255 636,82		36 077,33
	Sous Total compte 404		2 484,00	219 559,49	253 152,82			219 559,49	255 636,82		36 077,33
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		22 102,94	22 102,94	49 375,24			22 102,94	71 478,18		49 375,24
	Sous Total compte 40		75 564,82	1 034 439,45	1 061 122,75			1 034 439,45	1 136 687,57		102 248,12
411	Recevables	76 768,11		397 698,54	401 858,50			474 466,65	401 858,50	72 608,15	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	34 544,19		109 680,23	118 320,61			144 224,42	118 320,61	25 903,81	
4161	Créances douteuses	9 766,26		14 098,47	11 728,28			23 864,73	11 728,28	12 136,45	
	Sous Total compte 416	9 766,26		14 098,47	11 728,28			23 864,73	11 728,28	12 136,45	
	Sous Total compte 41	121 078,56		521 477,24	531 907,39			642 555,80	531 907,39	110 648,41	
421	Personnel - Rémunérations dues			1 096 321,84	1 096 321,84			1 096 321,84	1 096 321,84		
427	Personnel - Oppositions			4 063,00	4 063,00			4 063,00	4 063,00		
	Sous Total compte 42			1 100 384,84	1 100 384,84			1 100 384,84	1 100 384,84		
431	Sécurité sociale		27 060,09	398 132,35	371 072,26			398 132,35	398 132,35		
437	Autres organismes sociaux			311 281,85	313 566,20			311 281,85	313 566,20		2 284,35
	Sous Total compte 43		27 060,09	709 414,20	684 638,46			709 414,20	711 698,55		2 284,35
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			22 217,90	22 217,90			22 217,90	22 217,90		
	Sous Total compte 442			22 217,90	22 217,90			22 217,90	22 217,90		
44311	Dépenses			5 097,90	5 097,90			5 097,90	5 097,90		
	Sous Total compte 4431			5 097,90	5 097,90			5 097,90	5 097,90		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44321	Dépenses			21,00	21,00			21,00	21,00		
	Sous Total compte 4432			21,00	21,00			21,00	21,00		
44331	Dépenses			500,00	500,00			500,00	500,00		
	Sous Total compte 4433			500,00	500,00			500,00	500,00		
44341	Dépenses		1 872,00	43 900,84	46 962,53			43 900,84	48 834,53		4 933,69
	Sous Total compte 4434		1 872,00	43 900,84	46 962,53			43 900,84	48 834,53		4 933,69
44351	Dépenses			14 801,19	14 801,19			14 801,19	14 801,19		
	Sous Total compte 4435			14 801,19	14 801,19			14 801,19	14 801,19		
44371	Dépenses		21 532,00	52 874,00	31 342,00			52 874,00	52 874,00		
44372	Recettes - Amiable			1 320,80	1 320,80			1 320,80	1 320,80		
	Sous Total compte 4437		21 532,00	54 194,80	32 662,80			54 194,80	54 194,80		
44381	Dépenses			4 374,98	4 374,98			4 374,98	4 374,98		
44382	Recettes - Amiable			10 743,63	6 098,72			10 743,63	6 098,72	4 644,91	
	Sous Total compte 4438			15 118,61	10 473,70			15 118,61	10 473,70	4 644,91	
	Sous Total compte 443		23 404,00	133 634,34	110 519,12			133 634,34	133 923,12		288,78
447	Autres impôts, taxes et versements assim			135 051,57	135 051,57			135 051,57	135 051,57		
	Sous Total compte 44		23 404,00	290 903,81	267 788,59			290 903,81	291 192,59		288,78
451001	Compte de rattachement avec... (à subdiv	2 200,20		38 297,03	43 147,74			40 497,23	43 147,74		2 650,51
	Sous Total compte 451	2 200,20		38 297,03	43 147,74			40 497,23	43 147,74		2 650,51
	Sous Total compte 45	2 200,20		38 297,03	43 147,74			40 497,23	43 147,74		2 650,51
466	Excédents de versement		213,12	3 862,83	4 215,74			3 862,83	4 428,86		566,03
46711	Autres comptes créditeurs		48 250,00	172 843,21	128 550,18			172 843,21	176 800,18		3 956,97

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4671		48 250,00	172 843,21	128 550,18			172 843,21	176 800,18		3 956,97
46721	Débiteurs divers - Amiable	16,80		63 451,85	63 468,65			63 468,65	63 468,65		
46726	Débiteurs divers - Contentieux	20 036,28			20 036,28			20 036,28	20 036,28		
	Sous Total compte 4672	20 053,08		63 451,85	83 504,93			83 504,93	83 504,93		
	Sous Total compte 467	20 053,08	48 250,00	236 295,06	212 055,11			256 348,14	260 305,11		3 956,97
	Sous Total compte 46	20 053,08	48 463,12	240 157,89	216 270,85			260 210,97	264 733,97		4 523,00
4711	Versements des régisseurs			10 639,34	10 639,34			10 639,34	10 639,34		
4712	Virements réimputés			1 091,12	1 091,12			1 091,12	1 091,12		
47131	Versements sur contributions directes			1 820 847,00	1 820 847,00			1 820 847,00	1 820 847,00		
47132	Versements sur dotation globale de fonct			829 101,00	829 101,00			829 101,00	829 101,00		
47134	Subventions			136 674,00	136 674,00			136 674,00	136 674,00		
47138	Autres			681 154,35	681 154,35			681 154,35	681 154,35		
	Sous Total compte 4713			3 467 776,35	3 467 776,35			3 467 776,35	3 467 776,35		
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu			1 568,31	1 660,10			1 568,31	1 660,10		91,79
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales			86 381,51	86 384,51			86 381,51	86 384,51		3,00
	Sous Total compte 47141			87 949,82	88 044,61			87 949,82	88 044,61		94,79
47143	Flux d'encaissements à réimputer			7 282,67	7 282,67			7 282,67	7 282,67		
	Sous Total compte 4714			95 232,49	95 327,28			95 232,49	95 327,28		94,79
4718	Autres recettes à régulariser			22 772,85	22 772,85			22 772,85	22 772,85		
	Sous Total compte 471			3 597 512,15	3 597 606,94			3 597 512,15	3 597 606,94		94,79
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			373 695,84	373 695,84			373 695,84	373 695,84		

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47218	Autres dépenses			285 173,97	285 173,97			285 173,97	285 173,97		
	Sous Total compte 4721			658 869,81	658 869,81			658 869,81	658 869,81		
4722	Commissions bancaires en instance de man			639,61	639,61			639,61	639,61		
4728	Autres dépenses à régulariser	21 532,00		8 759,94	30 291,94			30 291,94	30 291,94		
	Sous Total compte 472	21 532,00		668 269,36	689 801,36			689 801,36	689 801,36		
	Sous Total compte 47	21 532,00		4 265 781,51	4 287 408,30			4 287 313,51	4 287 408,30		94,79
4911	Dépréciations des comptes de redevables		6 141,00	5 986,59				5 986,59	6 141,00		154,41
	Sous Total compte 491		6 141,00	5 986,59				5 986,59	6 141,00		154,41
4961	Dépréciations des comptes de débiteurs d				3 005,44				3 005,44		3 005,44
	Sous Total compte 496				3 005,44				3 005,44		3 005,44
	Sous Total compte 49		6 141,00	5 986,59	3 005,44			5 986,59	9 146,44		3 159,85
	Total classe 4	164 863,84	180 633,03	8 206 842,56	8 195 674,36			8 371 706,40	8 376 307,39	115 293,32	119 894,31
5113	Titres spéciaux de paiement	2 262,27		2 781,09	5 043,36			5 043,36	5 043,36		
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			89 595,58	89 595,58			89 595,58	89 595,58		
51172	Chèques impayés			275,00	275,00			275,00	275,00		
51178	Autres valeurs impayées			7 076,58	7 076,58			7 076,58	7 076,58		
	Sous Total compte 5117			7 351,58	7 351,58			7 351,58	7 351,58		
5118	Autres valeurs à l'encaissement	109,45		186 582,00	186 532,08			186 691,45	186 532,08	159,37	
	Sous Total compte 511	2 371,72		286 310,25	288 522,60			288 681,97	288 522,60	159,37	
515	Compte au Trésor	595 780,57		3 947 172,52	3 915 418,99			4 542 953,09	3 915 418,99	627 534,10	
	Sous Total compte 51	598 152,29		4 233 482,77	4 203 941,59			4 831 635,06	4 203 941,59	627 693,47	
580	Opérations d'ordre budgétaires			226 451,36	226 451,36			226 451,36	226 451,36		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
584	Encaissement par lecture optique			54 344,30	54 344,30			54 344,30	54 344,30		
586	Opérations financières entre le budget p			58 893,52	58 893,52			58 893,52	58 893,52		
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e			40,17	40,17			40,17	40,17		
	Sous Total compte 587			40,17	40,17			40,17	40,17		
588	Autres virements internes			7 385,93	7 385,93			7 385,93	7 385,93		
	Sous Total compte 58			347 115,28	347 115,28			347 115,28	347 115,28		
	Total classe 5	598 152,29		4 580 598,05	4 551 056,87			5 178 750,34	4 551 056,87	627 693,47	
6042	Achats de prestations de services (autre					161 375,41		161 375,41		161 375,41	
	Sous Total compte 604					161 375,41		161 375,41		161 375,41	
60611	Eau et assainissement					22 803,02		22 803,02		22 803,02	
60612	Énergie - Électricité					77 886,52		77 886,52		77 886,52	
60613	Chauffage urbain					138 652,74	27 381,28	138 652,74	27 381,28	111 271,46	
	Sous Total compte 6061					239 342,28	27 381,28	239 342,28	27 381,28	211 961,00	
60621	Combustibles					1 326,60	1 194,00	1 326,60	1 194,00	132,60	
60622	Carburants					15 140,78		15 140,78		15 140,78	
60623	Alimentation					11 411,46		11 411,46		11 411,46	
60628	Autres fournitures non stockées					10 278,47		10 278,47		10 278,47	
	Sous Total compte 6062					38 157,31	1 194,00	38 157,31	1 194,00	36 963,31	
60631	Fournitures d'entretien					13 836,83		13 836,83		13 836,83	
60632	Fournitures de petit équipement					30 186,94	468,00	30 186,94	468,00	29 718,94	
60633	Fournitures de voirie					11 580,97		11 580,97		11 580,97	
60636	Habillement et Vêtements de travail					5 068,85		5 068,85		5 068,85	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6063					60 673,59	468,00	60 673,59	468,00	60 205,59	
6064	Fournitures administratives					5 609,41		5 609,41		5 609,41	
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth					2 925,03		2 925,03		2 925,03	
60668	Autres produits pharmaceutiques					992,08		992,08		992,08	
	Sous Total compte 6066					992,08		992,08		992,08	
6067	Fournitures scolaires					17 924,98		17 924,98		17 924,98	
6068	Autres matières et fournitures.					12 777,95		12 777,95		12 777,95	
	Sous Total compte 606					378 402,63	29 043,28	378 402,63	29 043,28	349 359,35	
	Sous Total compte 60					539 778,04	29 043,28	539 778,04	29 043,28	510 734,76	
611	Contrats de prestations de services					99 859,41	12 398,50	99 859,41	12 398,50	87 460,91	
61221	Matériel roulant					40 936,48		40 936,48		40 936,48	
61228	Autres					3 355,20		3 355,20		3 355,20	
	Sous Total compte 6122					44 291,68		44 291,68		44 291,68	
	Sous Total compte 612					44 291,68		44 291,68		44 291,68	
6132	Locations immobilières					311,31		311,31		311,31	
61351	Matériel roulant					3 057,00		3 057,00		3 057,00	
61358	Autres					15 888,36		15 888,36		15 888,36	
	Sous Total compte 6135					18 945,36		18 945,36		18 945,36	
	Sous Total compte 613					19 256,67		19 256,67		19 256,67	
615221	Bâtiments publics					10 998,40	950,41	10 998,40	950,41	10 047,99	
	Sous Total compte 61522					10 998,40	950,41	10 998,40	950,41	10 047,99	
615231	Voiries					25 479,12		25 479,12		25 479,12	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 61523					25 479,12		25 479,12		25 479,12	
	Sous Total compte 6152					36 477,52	950,41	36 477,52	950,41	35 527,11	
61551	Matériel roulant					16 997,79		16 997,79		16 997,79	
61558	Autres biens mobiliers					16 240,31	759,20	16 240,31	759,20	15 481,11	
	Sous Total compte 6155					33 238,10	759,20	33 238,10	759,20	32 478,90	
6156	Maintenance					69 025,37	996,00	69 025,37	996,00	68 029,37	
	Sous Total compte 615					138 740,99	2 705,61	138 740,99	2 705,61	136 035,38	
6161	Multirisques					49 635,86		49 635,86		49 635,86	
	Sous Total compte 616					49 635,86		49 635,86		49 635,86	
617	Études et recherches					11 400,00	5 640,00	11 400,00	5 640,00	5 760,00	
6182	Documentation générale et technique					2 535,88		2 535,88		2 535,88	
6184	Versements à des organismes de formation					8 760,00		8 760,00		8 760,00	
6188	Autres frais divers					9,45		9,45		9,45	
	Sous Total compte 618					11 305,33		11 305,33		11 305,33	
	Sous Total compte 61					374 489,94	20 744,11	374 489,94	20 744,11	353 745,83	
6218	Autre personnel extérieur					8 852,00		8 852,00		8 852,00	
	Sous Total compte 621					8 852,00		8 852,00		8 852,00	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux					66,30		66,30		66,30	
62268	Autres honoraires, conseils...					1 200,00		1 200,00		1 200,00	
	Sous Total compte 6226					1 266,30		1 266,30		1 266,30	
6227	Frais d'actes et de contentieux					9 413,14		9 413,14		9 413,14	
	Sous Total compte 622					10 679,44		10 679,44		10 679,44	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6231	Annonces et insertions					864,00		864,00		864,00	
6232	Fêtes et cérémonies					23 404,87		23 404,87		23 404,87	
6236	Catalogues et imprimés					6 775,20		6 775,20		6 775,20	
6238	Divers					1 072,00		1 072,00		1 072,00	
	Sous Total compte 623					32 116,07		32 116,07		32 116,07	
6248	Divers					7 743,72		7 743,72		7 743,72	
	Sous Total compte 624					7 743,72		7 743,72		7 743,72	
6251	Voyages, déplacements et missions					587,34		587,34		587,34	
	Sous Total compte 625					587,34		587,34		587,34	
6261	Frais d'affranchissement					4 020,69		4 020,69		4 020,69	
6262	Frais de télécommunications					13 485,70		13 485,70		13 485,70	
	Sous Total compte 626					17 506,39		17 506,39		17 506,39	
627	Services bancaires et assimilés.					1 067,93		1 067,93		1 067,93	
6281	Concours divers (cotisations...)					11 489,71		11 489,71		11 489,71	
6284	Redevance pour services rendus					2 625,48		2 625,48		2 625,48	
6288	Autres					8 799,83	890,83	8 799,83	890,83	7 909,00	
	Sous Total compte 628					22 915,02	890,83	22 915,02	890,83	22 024,19	
	Sous Total compte 62					101 467,91	890,83	101 467,91	890,83	100 577,08	
6331	Versement mobilité					22 859,54		22 859,54		22 859,54	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					1 116,16		1 116,16		1 116,16	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					26 689,25		26 689,25		26 689,25	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					3 428,73		3 428,73		3 428,73	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 633					54 093,68		54 093,68		54 093,68	
63512	Taxes foncières					7 529,00		7 529,00		7 529,00	
	Sous Total compte 6351					7 529,00		7 529,00		7 529,00	
	Sous Total compte 635					7 529,00		7 529,00		7 529,00	
6378	Autres impôts, taxes et versements assim					415,10		415,10		415,10	
	Sous Total compte 637					415,10		415,10		415,10	
	Sous Total compte 63					62 037,78		62 037,78		62 037,78	
64111	Rémunération principale					904 314,46		904 314,46		904 314,46	
64112	Supplément familial de traitement et ind					8 375,80		8 375,80		8 375,80	
64113	NBI					10 308,86		10 308,86		10 308,86	
64118	Autres indemnités.					157 949,81		157 949,81		157 949,81	
	Sous Total compte 6411					1 080 948,93		1 080 948,93		1 080 948,93	
64131	Rémunérations					106 322,80		106 322,80		106 322,80	
64132	Supplément familial de traitement et ind					2 089,17		2 089,17		2 089,17	
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi					1 465,51		1 465,51		1 465,51	
64138	Primes et autres indemnités					1 605,02		1 605,02		1 605,02	
	Sous Total compte 6413					111 482,50		111 482,50		111 482,50	
64168	Autres emplois aidés					108 303,93		108 303,93		108 303,93	
	Sous Total compte 6416					108 303,93		108 303,93		108 303,93	
6417	Rémunérations des apprentis					26 289,44		26 289,44		26 289,44	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers					2 812,31	109 097,60	2 812,31	109 097,60		106 285,29
	Sous Total compte 641					1 329 837,11	109 097,60	1 329 837,11	109 097,60	1 220 739,51	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					174 214,22		174 214,22		174 214,22	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					335 538,11		335 538,11		335 538,11	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					8 820,09		8 820,09		8 820,09	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					54 979,38		54 979,38		54 979,38	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentis					452,28		452,28		452,28	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					7 470,00		7 470,00		7 470,00	
	Sous Total compte 645					581 474,08		581 474,08		581 474,08	
6475	Médecine du travail, pharmacie					1 085,59		1 085,59		1 085,59	
	Sous Total compte 647					1 085,59		1 085,59		1 085,59	
6488	Autres					55,24		55,24		55,24	
	Sous Total compte 648					55,24		55,24		55,24	
	Sous Total compte 64					1 912 452,02	109 097,60	1 912 452,02	109 097,60	1 803 354,42	
65134	Aides					32,56		32,56		32,56	
	Sous Total compte 6513					32,56		32,56		32,56	
	Sous Total compte 651					32,56		32,56		32,56	
65311	Indemnités de fonction					84 845,64		84 845,64		84 845,64	
65313	Cotisations de retraite					6 782,54		6 782,54		6 782,54	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p					7 301,39		7 301,39		7 301,39	
65315	Formation					70,00		70,00		70,00	
653172	Cotisations au fonds de financement de l					142,98		142,98		142,98	
	Sous Total compte 65317					142,98		142,98		142,98	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6531					99 142,55		99 142,55		99 142,55	
	Sous Total compte 653					99 142,55		99 142,55		99 142,55	
6541	Créances admises en non-valeur					40,17		40,17		40,17	
	Sous Total compte 654					40,17		40,17		40,17	
6568	Autres participations					11 148,53		11 148,53		11 148,53	
	Sous Total compte 656					11 148,53		11 148,53		11 148,53	
657363	CCAS/CIAS					31 342,00		31 342,00		31 342,00	
	Sous Total compte 65736					31 342,00		31 342,00		31 342,00	
657381	Autres établissements publics locaux					2 000,00		2 000,00		2 000,00	
	Sous Total compte 65738					2 000,00		2 000,00		2 000,00	
	Sous Total compte 6573					33 342,00		33 342,00		33 342,00	
65748	Autres personnes de droit privé					34 770,00		34 770,00		34 770,00	
	Sous Total compte 6574					34 770,00		34 770,00		34 770,00	
	Sous Total compte 657					68 112,00		68 112,00		68 112,00	
65818	Autres					22 804,55		22 804,55		22 804,55	
	Sous Total compte 6581					22 804,55		22 804,55		22 804,55	
65888	Autres					4 683,30		4 683,30		4 683,30	
	Sous Total compte 6588					4 683,30		4 683,30		4 683,30	
	Sous Total compte 658					27 487,85		27 487,85		27 487,85	
	Sous Total compte 65					205 963,66		205 963,66		205 963,66	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					73 326,87		73 326,87		73 326,87	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE					35 273,42	41 114,34	35 273,42	41 114,34		5 840,92
	Sous Total compte 6611					108 600,29	41 114,34	108 600,29	41 114,34	67 485,95	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 661					108 600,29	41 114,34	108 600,29	41 114,34	67 485,95	
	Sous Total compte 66					108 600,29	41 114,34	108 600,29	41 114,34	67 485,95	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)					3 666,06		3 666,06		3 666,06	
	Sous Total compte 67					3 666,06		3 666,06		3 666,06	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					181 937,67		181 937,67		181 937,67	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c					3 005,44		3 005,44		3 005,44	
	Sous Total compte 681					184 943,11		184 943,11		184 943,11	
	Sous Total compte 68					184 943,11		184 943,11		184 943,11	
	Total classe 6					3 493 398,81	200 890,16	3 493 398,81	200 890,16	3 404 634,86	112 126,21
70311	Concession dans les cimetières (produit)					275,00	11 336,00	275,00	11 336,00		11 061,00
	Sous Total compte 7031					275,00	11 336,00	275,00	11 336,00		11 061,00
70321	Droits de stationnement et de location s						109,20		109,20		109,20
70323	Redevance d'occupation du domaine public						6 900,00		6 900,00		6 900,00
	Sous Total compte 7032						7 009,20		7 009,20		7 009,20
70388	Autres redevances et recettes diverses						2 644,60		2 644,60		2 644,60
	Sous Total compte 7038						2 644,60		2 644,60		2 644,60
	Sous Total compte 703					275,00	20 989,80	275,00	20 989,80		20 714,80
70632	A caractère de loisirs					845,98	61 659,52	845,98	61 659,52		60 813,54
	Sous Total compte 7063					845,98	61 659,52	845,98	61 659,52		60 813,54
7066	Redevances et droits des services à cara					197,12	47 194,20	197,12	47 194,20		46 997,08
7067	Redevances et droits des services périsc					730,86	264 720,91	730,86	264 720,91		263 990,05

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 706					1 773,96	373 574,63	1 773,96	373 574,63		371 800,67
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)						259,00		259,00		259,00
70841	à la collectivité de rattachement						4 698,72		4 698,72		4 698,72
	Sous Total compte 7084						4 698,72		4 698,72		4 698,72
70873	par le CCAS/CIAS						1 320,80		1 320,80		1 320,80
70878	par des tiers					3,00	16 040,87	3,00	16 040,87		16 037,87
	Sous Total compte 7087					3,00	17 361,67	3,00	17 361,67		17 358,67
	Sous Total compte 708					3,00	22 319,39	3,00	22 319,39		22 316,39
	Sous Total compte 70					2 051,96	416 883,82	2 051,96	416 883,82		414 831,86
722	Immobilisations corporelles						33 936,27		33 936,27		33 936,27
	Sous Total compte 72						33 936,27		33 936,27		33 936,27
73111	Impôts directs locaux						1 783 892,00		1 783 892,00		1 783 892,00
	Sous Total compte 7311						1 783 892,00		1 783 892,00		1 783 892,00
73154	Droits de place						1 955,60		1 955,60		1 955,60
	Sous Total compte 7315						1 955,60		1 955,60		1 955,60
	Sous Total compte 731						1 785 847,60		1 785 847,60		1 785 847,60
73212	Dotation de solidarité communautaire						136 674,00		136 674,00		136 674,00
	Sous Total compte 7321						136 674,00		136 674,00		136 674,00
73221	FNGIR						2 704,00		2 704,00		2 704,00
732221	Fonds de péréquation des ressources comm						65 469,00		65 469,00		65 469,00
	Sous Total compte 73222						65 469,00		65 469,00		65 469,00
73223	Fonds départemental des DMTO pour les co						27 848,96		27 848,96		27 848,96

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 7322						96 021,96		96 021,96		96 021,96
	Sous Total compte 732						232 695,96		232 695,96		232 695,96
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les					3 019,00		3 019,00		3 019,00	
	Sous Total compte 739111					3 019,00		3 019,00		3 019,00	
	Sous Total compte 73911					3 019,00		3 019,00		3 019,00	
	Sous Total compte 7391					3 019,00		3 019,00		3 019,00	
739211	Attribution de compensation					59 204,72		59 204,72		59 204,72	
	Sous Total compte 73921					59 204,72		59 204,72		59 204,72	
	Sous Total compte 7392					59 204,72		59 204,72		59 204,72	
	Sous Total compte 739					62 223,72		62 223,72		62 223,72	
	Sous Total compte 73					62 223,72	2 018 543,56	62 223,72	2 018 543,56		1 956 319,84
74111	Dotation forfaitaire des communes					80 109,00	467 707,00	80 109,00	467 707,00		387 598,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des						215 653,00		215 653,00		215 653,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP)						80 109,00		80 109,00		80 109,00
	Sous Total compte 74112						295 762,00		295 762,00		295 762,00
	Sous Total compte 7411					80 109,00	763 469,00	80 109,00	763 469,00		683 360,00
	Sous Total compte 741					80 109,00	763 469,00	80 109,00	763 469,00		683 360,00
742	Dotations aux élus locaux						163,00		163,00		163,00
744	FCTVA						4 204,86		4 204,86		4 204,86
74712	Emplois d'avenir						27 206,25		27 206,25		27 206,25
	Sous Total compte 7471						27 206,25		27 206,25		27 206,25
747888	Autres						236 173,66		236 173,66		236 173,66

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 74788						236 173,66		236 173,66		236 173,66
	Sous Total compte 7478						236 173,66		236 173,66		236 173,66
	Sous Total compte 747						263 379,91		263 379,91		263 379,91
7482	Compensation pour perte de taxe addition						46 041,74		46 041,74		46 041,74
74833	État - Compensation au titre des exonéra						71 601,00		71 601,00		71 601,00
	Sous Total compte 7483						71 601,00		71 601,00		71 601,00
	Sous Total compte 748						117 642,74		117 642,74		117 642,74
	Sous Total compte 74					80 109,00	1 148 859,51	80 109,00	1 148 859,51		1 068 750,51
752	Revenus des immeubles					2 504,70	109 306,09	2 504,70	109 306,09		106 801,39
75888	Autres						23 871,31		23 871,31		23 871,31
	Sous Total compte 7588						23 871,31		23 871,31		23 871,31
	Sous Total compte 758						23 871,31		23 871,31		23 871,31
	Sous Total compte 75					2 504,70	133 177,40	2 504,70	133 177,40		130 672,70
7688	Autres						4,62		4,62		4,62
	Sous Total compte 768						4,62		4,62		4,62
	Sous Total compte 76						4,62		4,62		4,62
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						1 181,12		1 181,12		1 181,12
777	Recettes et quote-part des subventions d						9 934,41		9 934,41		9 934,41
	Sous Total compte 77						11 115,53		11 115,53		11 115,53
7815	Reprises sur provisions pour risques et						22 500,00		22 500,00		22 500,00
7817	Reprises sur dépréciations des actifs ci						5 986,59		5 986,59		5 986,59

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 781						28 486,59		28 486,59		28 486,59
	Sous Total compte 78						28 486,59		28 486,59		28 486,59
	Total classe 7					146 889,38	3 791 007,30	146 889,38	3 791 007,30	62 223,72	3 706 341,64
	Total général	26 852 544,02	26 852 544,02	13 519 845,08	13 066 586,93	4 239 534,02	4 692 792,17	44 611 923,12	44 611 923,12	30 548 177,66	30 548 177,66

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 14/04/2026

Comptable(s)		Ayant exercé au cours de la gestion
Mme MARIE-NOEL QUEREL	du 02/02/2026	au 14/04/2026
M Franck LUCEREAU	du 02/01/2026	au 01/02/2026
Mme Sylvie FOUCHER	du 01/01/2025	au 31/12/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**LOUIS Laurianne (1043873913-0), Inspecteur des Finances Publiques****A DDFiP D'EURE-ET-LOIR, le 15/04/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

QUEREL Marie-Noel (1004659286-0), CSC des Finances Publiques de 2ème catégorie**A CHARTRES, le 15/04/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		300 057,23	61 815,72	0,00	1 444,80	38 326,38	13 028,35	1 873,74	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	300 057,23	1 522,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	7 638,00	0,00	0,00	3 010,80	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	52 655,63	0,00	1 444,80	35 315,58	13 028,35	1 873,74	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		480 855,23	10 253,00	0,00	0,00	1 787,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	480 855,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 253,00	0,00	0,00	1 787,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-212800700-20260527-D2026-037-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 01/06/2026
Publication : 01/06/2026

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		136 741,12	0,00	0,00	0,00		553 287,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		301 579,32
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 710,00	0,00	0,00	0,00		27 358,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	120 031,12	0,00	0,00	0,00		224 349,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		17 965,00	0,00	0,00	6 009,00		516 869,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		480 855,23
13	Subventions d'investissement	17 965,00	0,00	0,00	6 009,00		36 014,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS									IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		510 950,24	718 300,94	0,00	26 235,83	570 924,52	450 180,94	272 748,41	0,00
011	Charges à caractère général	163 148,04	203 921,98	0,00	6 692,23	204 992,47	154 178,33	27 872,72	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	138 361,53	392 548,25	0,00	19 543,60	363 932,05	295 769,21	236 035,64	0,00
014	Atténuations de produits	62 223,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	73 176,51	121 713,70	0,00	0,00	2 000,00	233,40	8 840,05	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	67 368,94	117,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	3 666,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	3 005,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 021 257,72	98 875,35	0,00	0,00	198 025,15	242 953,26	180 802,13	0,00
013	Atténuations de charges	106 285,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	8 910,12	11 136,00	0,00	0,00	185 538,39	137 095,20	49 167,08	0,00
73	Impôts et taxes	232 695,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 785 847,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	834 930,17	0,00	0,00	0,00	12 486,76	85 840,96	131 635,05	0,00
75	Autres produits de gestion courante	22 916,25	87 739,35	0,00	0,00	0,00	20 017,10	0,00	0,00
76	Produits financiers	4,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 181,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	28 486,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	729 699,21	39,90	0,00	0,00		3 279 079,99
011	Charges à caractère général	0,00	203 304,10	39,90	0,00	0,00		964 149,77
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	526 395,11	0,00	0,00	0,00		1 972 585,39
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		62 223,72
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		205 963,66
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		67 485,95
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 666,06
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 005,44
RECETTES		0,00	26 842,64	0,00	0,00	0,00		3 768 756,25
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		106 285,29
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	22 985,07	0,00	0,00	0,00		414 831,86
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		232 695,96
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 785 847,60
74	Dotations et participations	0,00	3 857,57	0,00	0,00	0,00		1 068 750,51
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		130 672,70
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4,62
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 181,12
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		28 486,59

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 209 415,04	1 022 251,49	25 284,60	161 878,95
RECETTES	1 209 415,04	698 806,90	26 564,00	484 044,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 083 887,96	3 461 017,66	0,00	622 870,30
RECETTES	4 083 887,96	4 372 281,31	0,00	-288 393,35

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 209 415,04	1 022 251,49	25 284,60	161 878,95
RECETTES	1 209 415,04	698 806,90	26 564,00	484 044,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 083 887,96	3 461 017,66	0,00	622 870,30
RECETTES	4 083 887,96	4 372 281,31	0,00	-288 393,35

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 209 415,04	1 022 251,49	25 284,60	161 878,95
RECETTES	1 209 415,04	698 806,90	26 564,00	484 044,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 083 887,96	3 461 017,66	0,00	622 870,30
RECETTES	4 083 887,96	4 372 281,31	0,00	-288 393,35
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	5 293 303,00	4 483 269,15	25 284,60	784 749,25
TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 293 303,00	5 071 088,21	26 564,00	195 650,79

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 190 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 750 000,00									
0900905	CAISSE D'EPARGNE	01/07/2020		01/10/2020	300 000,00	F		1,050	1,057		T	X Echéance constante	O	A-1
	CAISSE D'EPARGNE	10/05/2021		21/06/2021	280 000,00	F		0,700	0,707		M	X Echéance constante		A-1
	CAISSE D'EPARGNE	23/09/2009		10/06/2012	1 270 000,00	F		4,550	4,550		A	P		A-1
1412022	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2014		15/04/2015	300 000,00	F		2,000	2,408		T	P	O	A-1
2876422/6909550	CAISSE D'EPARGNE	14/04/2006		25/06/2006	450 000,00	F		3,680	3,680		A	P		A-1
7598081/7520726	CAISSE D'EPARGNE	25/01/2009		25/01/2010	440 000,00	F		4,500	4,500		A	P		A-1
83313344615	CREDIT AGRICOLE	28/11/2007		29/11/2008	300 000,00	F		4,690	4,690		A	P		A-1
83332087883	CREDIT AGRICOLE	12/12/2009		30/04/2010	110 000,00	F		3,920	3,920		A	P		A-1
9129411/5359632	CAISSE D'EPARGNE	15/10/2018		25/02/2019	400 000,00	F		1,780	1,797		T	X Echéance constante		A-1
BC4982/83340535263	CREDIT AGRICOLE	17/07/2011		29/03/2012	800 000,00	F		4,490	4,490		A	P		A-1
MON234006EUR/0242832	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	23/09/2005		01/01/2006	100 000,00	F		3,490	3,490		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					440 000,00									
1506013	CAISSE D'EPARGNE	27/04/2017		27/04/2018	440 000,00	F		1,840	1,866		A	X Echéance constante		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 190 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - CFU - 2025

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 079 800,42					301 579,32	73 589,14	0,00	35 273,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 759 174,09					285 674,64	67 310,97	0,00	31 219,32
0900905		0,00	A-1	200 322,90	9,58	F		1,057	19 411,58	2 230,94	0,00	525,85
1412022		0,00	A-1	197 541,17	10,42	F		0,707	18 217,25	1 451,95	0,00	38,41
2876422/6909550		0,00	A-1	506 799,21	5,50	F		4,550	71 926,43	26 697,74	0,00	13 053,63
7598081/7520726		0,00	A-1	77 401,88	4,08	F		2,408	22 809,79	3 718,38	0,00	668,14
83313344615		0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,680	30 120,07	1 108,46	0,00	0,00
83332087883		0,00	A-1	118 737,13	3,08	F		4,500	26 558,88	6 538,32	0,00	4 986,96
9129411/5359632		0,00	A-1	43 784,42	1,92	F		4,690	20 432,33	3 011,77	0,00	182,53
BC4982/83340535263		0,00	A-1	28 520,30	3,33	F		3,920	6 470,59	1 371,64	0,00	748,44
MON234006EUR/0242832		0,00	A-1	275 837,38	12,92	F		1,797	18 696,44	5 118,36	0,00	490,99
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		310 229,70	5,25	F		4,490	44 212,94	15 914,47	0,00	10 524,37
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00	0,00	F		3,490	6 818,34	148,94	0,00	0,00
1506013		0,00	A-1	320 626,33	16,33	F		1,866	15 904,68	6 278,17	0,00	4 054,10
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 079 800,42					301 579,32	73 589,14	0,00	35 273,42

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 079 800,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		25-06-2025
	Catégories de biens amortis		
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	25/06/2025
L	2031 Frais d'études	3	25/06/2025
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	25/06/2025
L	2033 Frais d'insertion	3	25/06/2025
L	2051 Concessions et droits similaires	4	25/06/2025
L	Agencement et aménagement de bâtiment, installation électrique e	15	25/06/2025
L	Appareil de levage, ascenseur	10	25/06/2025
L	Autre agencement et aménagement de terrain	15	25/06/2025
L	Autre matériel	5	25/06/2025
L	Bâtiment léger, abris	5	25/06/2025
L	Camion et véhicule industriel	8	25/06/2025
L	Coffre fort	10	25/06/2025
L	Equipement des cuisines	10	25/06/2025
L	Equipement garages et ateliers	10	25/06/2025
L	Equipement sportif	10	25/06/2025
L	Installation de voirie (panneaux, potelets, barrières?)	5	25/06/2025
L	Installation et appareil de chauffage	10	25/06/2025
L	Logiciel	4	25/06/2025
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	25/06/2025
L	Matériel de sécurité (extincteur, bloc de secours, alarme?)	6	25/06/2025
L	Matériel informatique	5	25/06/2025
L	Mobilier	10	25/06/2025
L	Petit matériel des services techniques et électroménager	4	25/06/2025
L	Plantation	15	25/06/2025
L	Véhicule léger	8	25/06/2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		27 500,00	2 500,00	25 000,00	5 000,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		27 500,00	2 500,00	25 000,00	5 000,00
Gaz Halle des Sports	05/12/2012	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00
Gaz Halle des Sports	25/03/2021	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00
Cession biens immobiliers	10/03/2022	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00
Cession de différents biens immobiliers	23/03/2023	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00
maison 58 rue Fontaine Bouillant à Champhol envoi au T.A.	27/03/2024	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
Appel décision rendue contentieux maison 58 fontaine bouillant	26/03/2025	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		27 500,00	2 500,00	25 000,00	5 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		27 500,00	2 500,00	25 000,00	5 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	17 800 247,86	13 003 200,84	833 156,01
8016	Contrats de crédit-bail (2)	134 907,42	90 841,48	27 513,01
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					17 800 247,86	13 003 200,84										125 908,33	707 247,68	
CHARTRES HABITAT	1998	X Echéance constante	COEUR DE VILLAGE	CAISSE DES DEPOTS	278 829,25	10 834,71	1,00	A	F	3,550	F	3,550	-1		898,10	14 463,95		
CHARTRES HABITAT	2001	X Echéance constante	LA MOUFLE	CAISSE DES DEPOTS	1 325 879,59	41 984,64	0,75	A	F	3,550	F	3,550	-1		4 080,51	72 959,41		
CHARTRES HABITAT	2001	X Echéance constante	LA MOUFLE	CAISSE DES DEPOTS	496 648,41	27 458,88	1,75	A	F	3,050	F	3,050	-1		1 614,31	25 469,21		
CHARTRES HABITAT	2001	X Echéance constante	LA MOUFLE	CAISSE DES DEPOTS	59 622,81	3 278,99	1,75	A	F	3,050	F	3,050	-1		193,30	3 058,59		
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL-1LOGEMENT	CAISSE DES DEPOTS	80 000,00	67 947,35	32,08	A	F	1,350	F	1,350	-1		939,72	1 661,79		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	954 836,80	593 761,63	12,00	A	F	1,650	F	1,650	-1		10 554,20	45 886,80		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	203 032,37	163 175,54	12,00	A	F	1,750	F	1,750	-1		2 940,73	4 866,03		
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	135 706,96	97 196,34	15,08	A	F	1,650	F	1,650	-1		1 693,58	5 444,92		
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	30 839,28	25 973,95	30,08	A	F	1,750	F	1,750	-1		465,95	651,97		
HABITAT EURELIEN	2021	X Echéance constante	7 RUE DU BOIS MUSQUET	CAISSE DES DEPOTS	79 735,00	71 143,83	34,83	A	F	1,550	F	1,550	-1		1 126,95	1 562,75		
HABITAT EURELIEN	2021	X Echéance constante	7 RUE DU BOIS MUSQUET	CAISSE DES DEPOTS	34 765,00	31 019,20	34,83	A	F	1,550	F	1,550	-1		491,36	681,37		
HABITAT EURELIEN	2021	X Echéance constante	7 RUE DU BOIS MUSQUET	CAISSE DES DEPOTS	49 500,00	45 403,38	44,83	A	F	1,550	F	1,550	-1		714,84	715,13		
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	415 000,00	346 323,21	31,25	A	F	1,350	F	1,350	-1		4 792,85	8 702,51		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	82 000,00	71 790,63	41,25	A	F		1,350	F		1,350	-1		986,45	1 279,49
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	213 000,00	173 564,74	31,25	A	F		0,550	F		0,550	-1		981,91	4 964,87
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	41 000,00	35 077,31	41,25	A	F		0,550	F		0,550	-1		197,01	743,14
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	85 736,00	72 514,31	31,25	A	F		1,860	F		1,860	-1		1 379,97	1 677,73
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	31 000,00	27 482,35	41,25	A	F		1,860	F		1,860	-1		519,33	438,38
HABITAT EURELIEN	2018	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	39 264,00	33 208,91	31,25	A	F		1,860	F		1,860	-1		631,98	768,34
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	13 353,78	7 629,35	9,00	A	F		1,350	F		1,350	-1		114,23	832,36
HABITAT EURELIEN	2019	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	8 235,45	5 973,59	17,00	A	F		1,350	F		1,350	-1		85,04	325,33
HABITAT EURELIEN	2020	X Echéance constante	CN-CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	21 248,16	16 124,30	17,42	A	F		1,350	F		1,350	-1		228,88	829,92
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	180 000,00	178 049,59	36,08	A	F		1,090	F		1,090	-1		1 940,78	3,22
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	635 000,00	588 052,77	36,08	A	F		0,300	F		0,300	-1		1 809,34	15 060,98
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	270 000,00	267 074,38	36,08	A	F		1,090	F		1,090	-1		2 911,16	4,84
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	106 000,00	99 757,91	46,08	A	F		0,300	F		0,300	-1		305,22	1 980,93
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	1 265 000,00	1 173 896,85	36,08	A	F		1,100	F		1,100	-1		13 199,55	26 062,39
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	177 000,00	166 898,61	46,08	A	F		1,100	F		1,100	-1		1 866,19	2 755,06
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	75 000,00	74 187,33	36,08	A	F		1,090	F		1,090	-1		808,66	1,34
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	140 000,00	129 983,31	36,08	A	F		1,530	F		1,530	-1		2 029,68	2 675,78
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	229 000,00	212 615,55	36,08	A	F		1,530	F		1,530	-1		3 319,98	4 376,81
HABITAT EURELIEN	2023	X Echéance constante	ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	46 000,00	43 388,24	45,08	A	F		1,530	F		1,530	-1		673,77	649,26

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT EURELIEN	2024	C	ZAC DES ANTENNES TRANCHE 1	CAISSE DES DEPOTS	227 500,00	227 500,00	37,92	A	F	3,600	F	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPHOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	112 000,00	110 374,88	38,75	A	F	2,600	F	2,600	-		0,00	1 625,12		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPHOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	72 000,00	71 282,44	48,75	A	F	2,600	F	2,600	-		0,00	717,56		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPHOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	306 000,00	302 463,78	38,75	A	F	3,600	F	3,600	-		0,00	3 536,22		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPHOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	168 000,00	166 755,87	48,75	A	F	3,600	F	3,600	-		0,00	1 244,13		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	Construction de 6 logements situés 30 rue des fontaines bouillants à CHAMPHOL 28300	CAISSE DES DEPOTS	90 000,00	88 962,35	38,75	A	F	3,610	F	3,610	-		0,00	1 037,65		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS 21 RUE JEAN MOULIN A CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	116 000,00	116 000,00	39,25	A	F	3,510	F	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS 21 RUE JEAN MOULIN A CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	558 000,00	558 000,00	39,25	A	F	2,000	F	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS 21 RUE JEAN MOULIN A CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	401 000,00	401 000,00	49,25	A	F	2,000	F	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2026	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS 21 RUE JEAN MOULIN A CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	89 000,00	0,00	39,33	A	F	2,610	F	0,000	-1		0,00	0,00		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT EURELIEN	2026	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS 21 RUE JEAN MOULIN A CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	114 000,00	0,00	49,33	A	V	2,610	V	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS 21 RUE JEAN MOULIN A CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	584 000,00	584 000,00	39,25	A	F	3,000	F	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 16 LOGEMENTS INDIVIDUELS 21 RUE JEAN MOULIN A CHAMPHOL	CAISSE DES DEPOTS	407 000,00	407 000,00	49,25	A	F	3,000	F	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	424 000,00	424 000,00	39,42	A	F	3,510	F	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	105 000,00	105 000,00	39,42	A	F	2,000	F	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	57 000,00	57 000,00	49,42	A	F	2,000	F	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	254 000,00	254 000,00	39,42	A	F	3,510	F	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	341 000,00	341 000,00	49,42	A	F	3,510	F	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	656 000,00	656 000,00	39,42	A	F	3,000	F	0,000	-1		0,00	0,00		
HABITAT EURELIEN	2025	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES ANTENNES	CAISSE DES DEPOTS	386 000,00	386 000,00	49,42	A	F	3,000	F	0,000	-1		0,00	0,00		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	X Echéance constante	LA VARENNE II	CAISSE DES DEPOTS	107 621,00	91 706,75	41,75	A	F	0,550	F	0,550	-1		515,13	1 952,67		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	X Echéance constante	LA VARENNE II	CAISSE DES DEPOTS	693 341,00	577 868,48	31,75	A	F	1,350	F	1,350	-1		7 987,73	13 815,08		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	X Echéance constante	LA VARENNE II	CAISSE DES DEPOTS	248 570,00	215 414,55	41,75	A	F	1,350	F	1,350	-1		2 960,85	3 907,98		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2018	X Echéance constante	LA VARENNE II	CAISSE DES DEPOTS	258 783,00	209 987,07	31,75	A	F	0,550	F	0,550	-1		1 188,13	6 036,87		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	X Echéance constante	LE CLOS PATY	CAISSE DES DEPOTS	222 005,00	194 509,38	35,42	A	F	2,600	F	2,600	-		5 105,09	1 840,06		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	X Echéance constante	LE CLOS PATY	CAISSE DES DEPOTS	888 595,00	655 059,00	20,42	A	F	2,600	F	2,600	-1		17 492,66	17 735,49		
IMMOBILIERE VAL DE LOIRE	2012	X Echéance constante	LE CLOS PATY	CAISSE DES DEPOTS	111 600,00	79 181,32	20,42	A	F	1,700	F	1,700	-1		1 387,42	2 431,68		
SAEDEL	2023	X Echéance constante	ECO QUARTIER DE LA CHENAIE	SCOP CRCMC AG COLLECTIVITES LOCALES ET CREDITS SPECIAUX	2 000 000,00	820 363,29	1,92	T	F	2,300	F	2,300	-1		24 775,79	399 812,57		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00		
TOTAL GENERAL					17 800 247,86	13 003 200,84									125 908,33	707 247,68		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 768 756,25
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir						
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)	
Crédits-bails mobiliers					134 907,42	27 513,01	27 513,01	22 331,16	13 484,30	0,00	90 841,48	
AUTO-LAVEUSE SC 2000 ECOFLEX PACK GEL NILFISK frais doss inclus	2023	LIXXBAIL	4	3 861,61	15 589,62	3 861,61	3 861,61	0,00	0,00	0,00	7 723,22	
TONDEUSE AUTO-PORTEE JOHN DEERE (frais doss inclus)	2023	JOHN DEERE	5	5 121,60	25 608,00	5 121,60	5 121,60	3 801,36	0,00	0,00	14 044,56	
MATERIEL TELEPHONIE	2023	LOCAM	6	1 238,40	6 501,60	1 238,40	1 238,40	1 238,40	309,60	0,00	4 024,80	
MATERIEL TELEPHONIE COMPLEMENTAIRE	2023	LOCAM	6	2 116,80	11 113,20	2 116,80	2 116,80	2 116,80	529,20	0,00	6 879,60	
TRACTEUR NEW HOLLAND	2024	LIXXBAIL	5	15 174,60	76 095,00	15 174,60	15 174,60	15 174,60	12 645,50	0,00	58 169,30	
Crédits-bails immobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total					27 513,01	134 907,42	27 513,01	27 513,01	22 331,16	13 484,30	0,00	90 841,48

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	2,00	21,00	12,00	0,00	12,00
Adjoint administratif	C	4,00	2,00	6,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif Principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif Principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché territorial	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Attaché territorial principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Redacteur territorial principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		43,00	1,00	44,00	20,00	0,00	20,00
Adjoint technique	C	19,00	1,00	20,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	12,00	0,00	12,00	3,00	0,00	3,00
Agent de Maitrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CHAMPHOL - Commune de Champhol - CFU - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Auxiliaire de Puériculture Principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		7,00	0,00	7,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation Principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier Chef Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien Brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien brigadier	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		75,00	3,00	78,00	39,00	0,00	39,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-425 093,47
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	40 856,72
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-384 236,75

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	384 236,75
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-384 236,75
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	309 818,90	311 513,73	25 284,60	336 798,33
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	759 185,29	278 556,15	26 564,00	305 120,15
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	449 366,39	-32 957,58	1 279,40	-31 678,18
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-425 093,47			-425 093,47
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	384 236,75	384 236,75		384 236,75
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-40 856,72			-40 856,72
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-72 534,90

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		309 818,90	I 311 513,73
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		301 579,32	301 579,32
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	285 674,64	285 674,64
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	15 904,68	15 904,68
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 239,58	9 934,41
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	8 239,58	9 934,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		759 185,29	III 278 556,15
Ressources propres externes de l'année (a)		90 000,00	96 618,48
10222	FCTVA	50 000,00	67 503,38
10226	Taxe d'aménagement (2)	40 000,00	29 115,10
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		669 185,29	181 937,67
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	450,00	450,00
28031	<i>Frais d'études</i>	482,72	482,72
28033	<i>Frais d'insertion</i>	9,33	9,33
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	292,73	292,73
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	4 517,20	5 640,83
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	1 653,62	1 653,62
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	18 881,87	19 628,91
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	10 515,82	10 515,82
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	6 173,90	6 173,90
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	25 731,84	25 731,84
281351	<i>Bâtiments publics</i>	14 228,62	14 310,68
28138	<i>Autres constructions</i>	1 221,24	1 221,24

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
28151	Réseaux de voirie	1 907,45	1 907,45
28152	Installations de voirie	17 375,98	17 375,98
281533	Réseaux câblés	188,02	188,02
281534	Réseaux d'électrification	14 391,46	14 958,34
281538	Autres réseaux	4 543,78	4 948,05
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 598,05	1 598,05
2815731	Matériel roulant	210,00	210,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	643,01
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	16 292,20	17 405,35
28181	Installations générales, aménagt divers	931,72	931,72
281828	Autres matériels de transport	8 591,60	8 591,60
281838	Autre matériel informatique	4 208,73	8 965,02
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 481,99	1 481,99
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 740,48	2 887,77
28185	Matériel de téléphonie	175,46	175,46
28188	Autres immo. corporelles	23 141,86	13 558,24
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	387 247,62	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
AP2024002	EQUIPEMENT EN INFORMATIQUE GROUPE SCOLAIRE COMMUNAL	21	30 487,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 134,50	-20 134,50
AP2024001	REVISION DU PLU	20	95 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 710,00	-16 710,00
AP2025001	TRAVAUX DE VOIRIE PLURIANNUELS 2025-2026	21	0,00	98 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 214,40	-25 214,40
TOTAL			125 957,46	98 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 058,90	-62 058,90

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	27 358,80	21 318,00	0,00	0,00	6 040,80	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	41 037,13	0,00	0,00	2 737,50	38 299,63	0,00
A125	Constructions	32 409,28	0,00	0,00	921,16	31 488,12	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	68 435,52	1 291,84	35 116,88	25 214,40	6 812,40	0,00
A135	Réseaux divers	24 262,56	13 897,68	0,00	0,00	10 364,88	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	28 168,96	14 981,06	813,45	2 145,94	10 228,51	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	30 035,77	16 374,20	414,00	9 974,30	3 273,27	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		251 708,02	67 862,78	36 344,33	40 993,30	106 507,61	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	27 358,80	21 318,00	0,00	6 040,80	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	41 037,13	0,00	0,00	41 037,13	0,00
A125	Constructions	32 409,28	0,00	921,16	31 488,12	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	68 435,52	36 408,72	25 214,40	6 812,40	0,00
A135	Réseaux divers	24 262,56	13 897,68	0,00	10 364,88	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	28 168,96	15 794,51	1 836,00	10 538,45	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	30 035,77	16 788,20	8 587,50	4 660,07	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		251 708,02	104 207,11	36 559,06	110 941,85	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	27 358,80	0,00	0,00	0,00	27 358,80
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	41 037,13	0,00	0,00	0,00	41 037,13
A125	Constructions	32 409,28	0,00	0,00	0,00	32 409,28
A130	Réseaux et installations de voirie	68 435,52	0,00	0,00	0,00	68 435,52
A135	Réseaux divers	24 262,56	0,00	0,00	0,00	24 262,56
A140	Installations techniques, agencements et matériel	28 168,96	0,00	0,00	0,00	28 168,96
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	30 035,77	0,00	0,00	0,00	30 035,77
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		251 708,02	0,00	0,00	0,00	251 708,02

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	27 358,80	0,00	0,00	0,00	27 358,80
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	41 037,13	0,00	0,00	0,00	41 037,13
A125	Constructions	32 409,28	0,00	0,00	0,00	32 409,28
A130	Réseaux et installations de voirie	68 435,52	0,00	0,00	0,00	68 435,52
A135	Réseaux divers	24 262,56	0,00	0,00	0,00	24 262,56
A140	Installations techniques, agencements et matériel	28 168,96	0,00	0,00	0,00	28 168,96
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	30 035,77	0,00	0,00	0,00	30 035,77
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		251 708,02	0,00	0,00	0,00	251 708,02

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	27 358,80	0,00	0,00	0,00	27 358,80
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	41 037,13	0,00	0,00	0,00	41 037,13
A125	Constructions	32 409,28	0,00	0,00	0,00	32 409,28
A130	Réseaux et installations de voirie	68 435,52	0,00	0,00	0,00	68 435,52
A135	Réseaux divers	24 262,56	0,00	0,00	0,00	24 262,56
A140	Installations techniques, agencements et matériel	28 168,96	0,00	0,00	0,00	28 168,96
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	30 035,77	0,00	0,00	0,00	30 035,77
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		251 708,02	0,00	0,00	0,00	251 708,02

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	27 358,80	0,00	0,00	0,00	27 358,80
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	41 037,13	0,00	0,00	0,00	41 037,13
A125	Constructions	32 409,28	0,00	0,00	0,00	32 409,28
A130	Réseaux et installations de voirie	68 435,52	0,00	0,00	0,00	68 435,52
A135	Réseaux divers	24 262,56	0,00	0,00	0,00	24 262,56
A140	Installations techniques, agencements et matériel	28 168,96	0,00	0,00	0,00	28 168,96
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	30 035,77	0,00	0,00	0,00	30 035,77
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		251 708,02	0,00	0,00	0,00	251 708,02

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	27 358,80	21 318,00	0,00	6 040,80	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	41 037,13	0,00	2 737,50	38 299,63	0,00
A125	Constructions	32 409,28	0,00	921,16	31 488,12	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	68 435,52	1 291,84	60 331,28	6 812,40	0,00
A135	Réseaux divers	24 262,56	13 897,68	0,00	10 364,88	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	28 168,96	6 447,14	2 959,39	18 762,43	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	30 035,77	0,00	10 388,30	19 647,47	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		251 708,02	42 954,66	77 337,63	131 415,73	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	60 293,63	13 141,92	813,45	6 044,40	40 293,86	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	1 444,80	0,00	0,00	1 444,80	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	38 326,38	16 374,20	414,00	7 371,70	14 166,48	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	13 028,35	6 447,14	0,00	918,00	5 663,21	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 873,74	0,00	0,00	0,00	1 873,74	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	36 952,88	1 836,00	35 116,88	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		151 919,78	37 799,26	36 344,33	15 778,90	61 997,29	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	60 293,63	13 955,37	1 610,16	44 728,10	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	1 444,80	0,00	1 444,80	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	38 326,38	16 788,20	7 371,70	14 166,48	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	13 028,35	6 447,14	918,00	5 663,21	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 873,74	0,00	0,00	1 873,74	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	36 952,88	36 952,88	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		151 919,78	74 143,59	11 344,66	66 431,53	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	60 293,63	0,00	0,00	0,00	60 293,63
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	1 444,80	0,00	0,00	0,00	1 444,80
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	38 326,38	0,00	0,00	0,00	38 326,38
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	13 028,35	0,00	0,00	0,00	13 028,35
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 873,74	0,00	0,00	0,00	1 873,74
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	36 952,88	0,00	0,00	0,00	36 952,88
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		151 919,78	0,00	0,00	0,00	151 919,78

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	60 293,63	0,00	0,00	0,00	60 293,63
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	1 444,80	0,00	0,00	0,00	1 444,80
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	38 326,38	0,00	0,00	0,00	38 326,38
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	13 028,35	0,00	0,00	0,00	13 028,35
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 873,74	0,00	0,00	0,00	1 873,74
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	36 952,88	0,00	0,00	0,00	36 952,88
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		151 919,78	0,00	0,00	0,00	151 919,78

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	60 293,63	0,00	0,00	0,00	60 293,63
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	1 444,80	0,00	0,00	0,00	1 444,80
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	38 326,38	0,00	0,00	0,00	38 326,38
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	13 028,35	0,00	0,00	0,00	13 028,35
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 873,74	0,00	0,00	0,00	1 873,74
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	36 952,88	0,00	0,00	0,00	36 952,88
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		151 919,78	0,00	0,00	0,00	151 919,78

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	60 293,63	0,00	0,00	0,00	60 293,63
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	1 444,80	0,00	0,00	0,00	1 444,80
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	38 326,38	0,00	0,00	0,00	38 326,38
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	13 028,35	0,00	0,00	0,00	13 028,35
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 873,74	0,00	0,00	0,00	1 873,74
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	36 952,88	0,00	0,00	0,00	36 952,88
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		151 919,78	0,00	0,00	0,00	151 919,78

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	60 293,63	4 608,00	6 857,85	48 827,78	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	1 444,80	0,00	1 444,80	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	38 326,38	0,00	7 785,70	30 540,68	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	13 028,35	6 447,14	918,00	5 663,21	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 873,74	0,00	0,00	1 873,74	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	36 952,88	1 836,00	35 116,88	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		151 919,78	12 891,14	52 123,23	86 905,41	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
LODI JACK	ARF CENTRE	70,00	jeudi 02 octobre 2025 à Ornes 55150	Journée assise espaces verts

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
	Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	59 205,00	59 204,72	0,00	0,28
Recettes	141 318,91	141 318,91	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	141 318,91	141 318,91	0,00	0,00
Recettes	59 204,72	59 204,72	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	141 318,91	141 318,91	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	59 204,72	59 204,72	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

arrêtée à la date du 31/12/2025

30400 - CHAMPHOL

Exercice : 2025

DÉSIGNATION DES COMPTES No Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 - Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862 - Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863 - Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX								

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800700-20260527-D2026-037-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2026
Publication : 01/06/2026